



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3181 - VENDREDI 30 MARS 2018

SONDAGE « LES POINTS »

Les meilleurs ministres du mois de mars



Les membres du gouvernement plébiscités dans le Top 10

Selon une étude récente, malgré les tractations politiques de toutes parts liées à l'avenir et au devenir des politiques congolais auxquelles ont pris part les membres du gouvernement, certains d'entre eux n'ont pas baissé les bras, ne se détournant pas pour autant de la mission qui leur est confiée par le pays au bénéfice de la nation et de sa population.

Au nombre des ministres qui ont bien travaillé pendant ce mois, Michel Bongongo tient le flambeau. Il passe, par ailleurs, de 83% à 85 % des cotes favorables, soit un accroissement de 2% comparativement au baromètre du mois de février. Suivent en ordre utile, Joseph Kokonyangi, Lumeya Dhu Maleghi et Henri Mova.

Page 3

COOPÉRATION MILITAIRE RDC-FRANCE

Deux activistes congolais interpellent Macron



Floribert Anzuluni



Jean Jacques Lumumba

Deux activistes congolais ont envoyé, le 22 mars, une lettre au président français dans laquelle ils s'indignent de la « tiédeur surprenante » des réactions de Paris face au « coup d'État constitutionnel » dont est victime le peuple congolais tout en dénonçant « la poursuite de la coopération militaire et sécuritaire » avec Kinshasa.

Il s'agit, précisément, de Jean-Jacques Lumumba, réfugié en France, et de son compatriote Floribert Anzuluni du mouvement citoyen Filimbi. Ces deux activistes exhortent Macron à faire évoluer la position française vis-à-vis de Joseph Kabila, convaincus qu'il n'est pas encore trop tard pour le faire. Page x

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni dénonce la circulation des documents fallacieux sur le net

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a dénoncé la circulation, sur les réseaux sociaux, des documents fallacieux visant à discréditer le processus électoral en cours. Elle a démenti l'existence d'une quelconque liste qui serait l'objet d'un compromis, ou plutôt d'une compromission, entre une cellule en son sein et une formation politique.

« Cette manipulation grossière de l'opinion relève, à coup sûr, de stratégies engagées contre les élections dans notre pays », a noté la Céni, dans un communiqué du 27 mars tout en rassurant sur l'irréversibilité du processus vers les élections prévues pour le 23 décembre. Page x



Le siège de la Céni à Kinshasa

PRIMATURE

Bruno Tshibala opéré de l'œil gauche à Paris



Des raisons de santé ont contraint le Premier ministre de la RDC à prolonger son séjour en France où il a été opéré de son œil gauche. C'est dans une clinique du huitième arrondissement de Paris, spécialisée notamment dans l'ophtalmologie, que le Premier ministre congolais a été opéré le 15 mars, d'après des sources. Avec ce nouvel épisode, on ne sait pas quand Bruno Tshibala pourrait regagner le pays pendant que, sur place, plusieurs forces politiques et sociales continuent de réclamer sa démission pour accumulation des faits de mégestion.

Page x

ÉDITORIAL

Alerte

Ne nous leurrions pas, le drame qui s'est déroulé il y a quelques jours dans le sud de la France, dans la petite ville de Trèbes - où, soit dit en passant, la famille de l'un d'entre nous détient une très ancienne maison élevée sur les berges du mythique Canal du Midi - peut à tout instant se produire chez nous. Fruit de la radicalisation de jeunes hommes, elle-même favorisée par leur marginalisation au sein de la société, il illustre le danger auquel tous les pays du monde doivent désormais faire face. Et ce n'est pas le courage, la détermination, l'abnégation d'un homme comme le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, assassiné après s'être livré comme otage, qui y changera quelque chose.

Face au danger qui nous guette, nous Africains, tout comme il touche les Européens, les Américains, les Asiatiques, il faut dès à présent prendre les dispositions nécessaires pour endiguer et, si possible, prévenir le mal. Avec deux priorités qui concernent chacun d'entre nous et non la seule puissance publique sur laquelle repose plus que jamais la sécurité publique :

° D'abord l'information, le renseignement. Aussi bien équipé soit-il, en effet, pour lutter contre les dérives de toute nature qui menacent la société moderne, l'Etat n'a évidemment pas les moyens de tout surveiller, de tout contrôler. Il ne peut y parvenir que si la société civile elle-même prend la mesure du danger qui la met en péril et fait remonter vers les forces de l'ordre les signes annonciateurs des attentats à venir. Sans tomber dans un espionnage général qui rendrait insupportable la vie collective, nous devons tous être attentifs et, par les voies légales, faire remonter l'information qui permettra de conjurer le pire.

° Donner ensuite aux forces de l'ordre les moyens humains et techniques qui leur permettront d'anticiper le pire. Dès lors, en effet, qu'elles seront bien informées et bien équipées, la police, la gendarmerie, l'armée pourront faire face aux dangers qui guettent notre nation comme ils guettent toutes les autres nations de par le vaste monde. Si cette logique avait prévalu chez nous ces dernières années, il est probable, sinon même certain, que ce qui s'est passé dans la partie du département du Pool ravagée par les ninjas nsiloulous ne se serait pas produit ou, du moins, aurait eu des conséquences moins graves.

Sachons donc tirer avant qu'il soit trop tard les leçons des drames qui endeuillent le reste du monde.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni dénonce la circulation des documents fallacieux sur le net

Selon la Centrale électorale, des gens mal intentionnés chercheraient à discréditer le processus en cours.

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a dénoncé la circulation, sur les réseaux sociaux, des documents fallacieux visant à discréditer le processus électoral en cours. Elle a démenti l'existence d'une quelconque liste qui serait l'objet d'un compromis, ou plutôt d'une compromission, entre une cellule en son sein et une formation politique. « Cette manipulation grossière de l'opinion relève, à coup sûr, de stratégies engagées contre les élections

dans notre pays », a noté la Céni, dans un communiqué du 27 mars. La Centrale électorale a profité également de cette occasion pour rassurer sur l'irréversibilité du processus vers les élections prévues pour le 23 décembre. « Autant s'y préparer que s'amuser à en obstruer la voie », a conseillé la Céni, en notant que les élections seront bel et bien organisées dans le respect des règles et procédures en la matière et que celles-ci ne pourront souffrir d'aucune déviation éthique.

Assurant, par ailleurs, d'accomplir sa mission sans désembrer, la Céni se réserve le droit de poursuivre en jus-

stice les auteurs de ces actes, appelant ceux qui œuvrent honnêtement pour la consolidation de la démocratie dans le pays à leur barrer la route. Ce document qui circule sur les réseaux sociaux, rappelle-t-on, fait état d'une préparation à la tricherie électorale, avec l'insertion par scannage de la liste d'une centaine de personnalités dans le serveur. On y trouve 170 noms de personnalités, en majorité de la mouvance présidentielle, mais aussi de l'opposition et de la société civile. Ces noms seraient scannés dans le serveur de la Céni pour permettre l'élection des personnes ainsi identifiées.

Lucien Dianzenza

PRIMATURE

Bruno Tshibala opéré en urgence d'un œil à Paris

Des raisons de santé ont contraint le Premier ministre de la RDC à prolonger son séjour en France où il a été opéré de son œil gauche dans une clinique du huitième arrondissement de la capitale française.

Absent du pays depuis le 3 mars, près d'un mois pratiquement, le Premier ministre Bruno Tshibala n'a plus remis ses pieds dans ses bureaux de la Primature. D'après des sources concordantes, « Brutshi » séjourne encore à Paris où il venait de subir une opération en urgence de son œil gauche, la deuxième du genre après celle de septembre dernier lors de sa première sortie du pays en tant que chef du gouvernement. C'est dans une clinique du huitième

arrondissement de Paris, spécialisée notamment dans l'ophtalmologie que le Premier ministre congolais a été opéré depuis le 15 mars, d'après des sources. Alors qu'il visitait la librairie des éditions L'Harmattan, rue des écoles, dans le 5^e arrondissement de Paris, Bruno Tshibala a été soudainement submergé par une profonde douleur dans son œil gauche. En un temps deux mouvements, il a été conduit à l'hôpital pour une consultation et une prise en charge médicale rapide. C'est dans la soirée, apprend-on, qu'il avait regagné son hôtel.

Avec ce nouvel épisode, on ne sait pas quand Bruno Tshibala pourrait regagner le pays. Entre-temps, sur place, plusieurs forces politiques et so-

ciales continuent de réclamer sa démission. Il est reproché à « Brutshi » un certain laxisme dans la conduite des affaires de l'État avec une gestion approximative de son cabinet mué, pour le besoin de la cause, en une structure humanitaire au regard du trop plein des conseillers (près de huit cents selon son ancien directeur de cabinet). L'homme risque de sortir par la petite porte en considérant son maigre bilan à la tête de l'exécutif national. D'après certaines indiscretions, il risquerait de laisser ses plumes au cours de la session ordinaire de mars qui vient de s'ouvrir dans les deux chambres du parlement. L'option pour sa déféstation à coup de motion de censure aurait déjà été levée...

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaires des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI

Quentin Loubou (coordination),
Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SONDAGE «LES POINTS»

Les meilleurs ministres du mois de mars

Selon une étude récente, malgré les tractations politiques de toutes parts liées à l'avenir et au devenir des politiques congolais auxquelles ont pris part les membres du gouvernement, certains d'entre eux n'ont pas baissé les bras, ne se détournant pas pour autant de la mission qui leur est confiée par le pays au bénéfice de la nation et de sa population. Par leurs actions reconnues par la population, Michel Bongongo et Joseph Kokonyangi se maintiennent, Lumeya Dhu Maleghi et Henri Mova dans le top 5.

Le mois de mars a été politiquement agité dans le pays, avec les tractations menées de toute part pour la constitution des regroupements politiques en perspective des élections du 23 décembre. Les membres du gouvernement ont, eux aussi, pris activement part à ces activités politiques à tel enseigne que certains ont accordé peu d'attention à leurs fonctions, préférant se focaliser sur leur avenir.

Loin de se laisser distraire par ces activités politiques et politiciennes, l'Institut de sondage «Les Points» a entrepris sa dernière étude du mois de mars sur l'action du gouvernement, qui gère le quotidien de la population. Cette étude a démontré que dans l'ensemble, le gouvernement s'est positivement illustré durant les trente derniers jours.

Selon les personnes interrogées, sur le plan social (qui préoccupe au quotidien la population), des avancées significatives ont été enregistrées dans l'administration publique. Les sondés ont, en effet, identifié plusieurs actions patentes à l'actif des certaines membres du gouvernement dont des rencontres avec des partenaires, la relance du projet de construction du port en eaux profondes de Banana, l'implication pour la réussite du processus électoral, la fin du dédoublement des partis politiques, la résolution d'un nombre important de conflits fonciers et autres.

Des actions bien cotées

Au nombre des ministres qui ont bien travaillé pendant ce mois, Michel Bongongo tient le flambeau. Il passe, par ailleurs, de 83% à 85 % des cotes favorables, soit un accroissement de 2% comparativement au baromètre du mois de février. Le ministre de la Fonction publique a, en effet, maintenu son cap depuis le début du gouvernement Tshibala, suite au succès de la première phase de la mise à la retraite des fonctionnaires de l'Etat et du rajeunissement de l'administration publique qui s'est soldée par un test de recrutement réalisé dans la grande rigueur et sans clientélisme. Les sondés ont également noté, à son actif, le lancement de la première phase de reconnaissance des nouvelles unités dans cinq ministères pilotes parmi lesquels ceux du Plan ; du Budget ; des Finances et de l'Administration publique, ainsi que d'intenses activités loin des caméras, les-

quelles ont permis d'améliorer la situation de certains fonctionnaires de l'Etat.

Le deuxième au podium est Lumeya Dhu Maleghi. Les personnes questionnées reconnaissent au ministre des Affaires foncières la poursuite, sans désemparer, de ses efforts pour remettre de l'ordre dans ce secteur. La guerre déclarée contre les constructions anarchiques obstruant des avenues à Limete/Funa, l'oreille accordée aux protagonistes des conflits parcellaires et la prise des mesures qui se sont imposées ont été parmi les faits saillants dans ce secteur. Les Congolais interrogés ont estimé que le ministre Lumeya Dhu Malegi, qui connaît une montée de 3% soit de 68% à 71% par rapport au mois de février, a contribué à la protection de la paix sociale par ses décisions, d'une part, et par son implication pour mettre fin aux conflits parcellaires, de l'autre. Ces sondés ont également salué l'allocation d'un large espace aux Congolais rapatriés et expulsés de l'Afrique du Sud, de la Libye, de l'Europe et du reste du monde.

Le vice-Premier ministre (VPM), ministre des Transports et communications, José Makila, qui assume également l'intérim du Premier ministre, vient à la troisième marche du podium. Il connaît un accroissement de 5% comparativement au mois février et escalade de la cinquième à la troisième marche, avec 67%. Les voix qui lui ont été favorables ont notamment salué son implication dans la résolution de certains conflits dans des entreprises sous sa tutelle, la défense au conseil des ministres du projet de construction du Port en eaux profondes de Banana et d'autres projets. « José Makila a été au four et au moulin », ont-elles admis.

Après avoir été accusé, à tort, d'avoir touché des pots-de-vin sur le dossier du port à construire à Banana, le VPM, que ces accusations n'ont pas réussi à démouler, malgré qu'il s'était à un moment découragé, a finalement été blanchi. Il a réussi à convaincre le gouvernement à examiner et adopter la question de ce port dont l'apport sur le social des Congolais est estimé à plus de cinq mille emplois directs. Ce port de cinq quais, avec une capacité électrique de cinq mégas s'étendra sur 1, 6 km. Le projet avoisine un milliard de dollars américains et présente des

enjeux économiques, sociaux, stratégiques et politiques pour la RDC.

Les personnes qui apprécient la prestation de José Makila au cours du mois de mars notent aussi sa capacité de gestionnaire en assumant l'intérim du Premier ministre, Bruno Tshibala, durant des semaines. C'est, d'ailleurs, au nom du chef du gouvernement qu'il a exigé plus de considération de la part des partenaires, de surcroît donateurs, en défendant fermement la position de la RDC de boycotter la réunion sur l'aide humanitaire internationale. On met également à son actif la protection des emplois, lorsqu'il a répondu favorablement à la demande du conseil d'administration de l'Office de gestion du fret multimodal de réhabiliter des agents et cadres qui avaient été sanctionnés.

Resté sur le feu de l'actualité au mois de mars, Joseph Kokonyangi vient en quatrième position dans cette liste. Il améliore sa cote, en passant de 64% fin février à 66% de cotes favorables fin mars et entre ainsi dans le cercle fermé des cinq premiers.

Les sondés ont noté les efforts du ministre de l'Urbanisme et habitat visant à améliorer son secteur. Pour ces derniers, cet engagement l'a poussé à prendre une série de mesures dont certaines ont été mal interprétées. L'étude a noté que ce ministre ne s'est pas fatigué de poursuivre sa mission sociale qui consiste à sécuriser l'immobilier congolais face aux spoliateurs, sa dernière mesure sur la sécurisation du site des mamans maraichères, à Kingabwa, dans le cadre du mois de la femme, a été accueillie avec la plus grande satisfaction par les bénéficiaires qui ne sont autres que les femmes rurales. Sur le plan international, on reconnaît au ministre de l'Urbanisme et habitat d'avoir rencontré la secrétaire permanente de l'ONU-Habitat, avec laquelle ils ont exploré les moyens de raviver la coopération avec la RDC après une interruption de plusieurs années. C'est dans ce cadre qu'il y a dix jours, une délégation de cette institution a séjourné à Kinshasa pour sceller la reprise de cette coopération. Les sondés saluent également les contacts entrepris par le ministre Joseph Kokonyangi avec des investisseurs malaisiens pour la construction des logements sociaux dans les périphéries de Kinshasa.

Des points marqués juste à l'entrée au gouvernement

La cinquième marche du podium est occupée par un nouveau venu au gouvernement, Henri Mova Sakanyi. Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et sécurité n'a pas eu, comme l'ont fait constater les sondés, de round d'observation. Très apprécié pour ses premiers pas jugés prometteurs, il fait une bonne entrée dans le baromètre et clôture le cercle fermé des cinq premiers.

A peine installé, ont fait observer les sondés dans cette étude, il s'est occupé d'une mission urgente qui lui était confiée par le chef de l'Etat, celle d'arrêter les massacres dans le territoire de Djugu, dans l'Ituri, où il a effectué un déplacement. 61% d'enquêtés ont considéré cette mission comme une réussite. D'autre part, la réaction favorable d'Henri Mova à la décision du Conseil national de suivi de l'application de l'accord de la Saint-Sylvestre qui a mis fin au dédoublement des partis politiques membres du G7 a également influé sur la décision de la population questionnée. Aussitôt saisi, a-t-elle reconnu, le vice-Premier ministre a demandé aux cadres de ces partis qui sont restés loyaux à la majorité présidentielle d'adhérer à d'autres partis ou de créer une plateforme des personnalités proches de cette famille politique. Alors qu'il s'est également montré rigoureux en déposant, dans le délai, les listes des partis et regroupements politiques à la Ceni.

Henri Yav Mulande vient en sixième position. 63% des Kinnois interrogés saluent sa souplesse dans le financement des étapes menant aux élections, une preuve tangible de l'appui du gouvernement au processus électoral. Après une longue disparation dans le baromètre « Les Points », le ministre des Finances signe son retour dans le Top 10 mensuel, notamment pour avoir donné à la Ceni 22,6 millions de dollars pour le financement du processus électoral. Il est suivi par le VPM et ministres des Affaires étrangères, Léonard She Okitundu, septième, qui a marqué positivement 61% des Congolais enquêtés au mois de mars. Ces derniers ont particulièrement apprécié la signature par lui, au nom du chef de l'Etat, de l'accord de libre-échange continental africain à Kigali, au Rwanda, notant que ce marché devra apporter des millions de dollars de revenus à la RDC avec un impact certain sur le social de la population.

Malgré les efforts fournis pour préserver l'image de marque du pays à l'étranger, le ministre

des Affaires étrangères, She Okitundu voit, par ailleurs, sa cote baissée presque chaque mois suite aux différents feuilletons qu'on lui attribue. Il perd 4% de février à mars et quitte le quinté en se positionnant sixième. Les sondés lui reprochent, après l'affaire de la vidéo sextap, la bagarre dans son cabinet dans laquelle serait impliqué son cousin, le directeur des services généraux.

Après Mova Sakani, qui vient de faire une fracassante entrée dans le baromètre, le ministre du Commerce extérieur, Jean Lucien Bussa Tongba, a frappé fort depuis le début de cette année. Il est huitième de la liste. Les sondés reconnaissent son souci de protéger l'industrie locale. Ce qui l'a amené à prendre une série de mesures visant à préserver et améliorer le social des Congolais. Ces mesures, a révélé cette étude de l'Institut «Les Points», portent sur la limitation, la régulation et la suspension de l'importation de certains produits. Pour 57% des Congolais enquêtés, ces mesures qui visent, entre autres, les barres de fer, le ciment gris, la bière et les boissons gazeuses ainsi que les clinkers sont considérées comme un coup de pouce pour conjurer l'inadéquation entre l'offre et la demande des produits locaux.

En mars, Jean Lucien Bussa a renforcé ces mesures d'interdiction d'importation des produits en soumettant l'entrée en RDC des sacs, films, sachets et d'autres emballages en plastique à une limitation draconienne.

Chantal Safou, neuvième, et Lambert Mende, dixième, clôturent le Top 10

Le mois de la femme oblige, la ministre du Genre, enfant et famille, Chantal Safou, fait aussi une entrée dans le baromètre du gouvernement de mars. 54% des personnes enquêtées l'ont citée par son implication pour stimuler la créativité et productivité de la femme rurale. Ceci, à travers la mise sur pied d'un fonds d'investissement en sa faveur annoncée à l'ouverture de la 6e édition de la foire agricole de l'entrepreneuriat féminin qui entre dans le cadre de la célébration de la journée internationale dédiée à la femme (JIF). Pour une première fois, ont fait remarquer les sondés, la JIF ne s'est pas limitée aux simples cérémonies de réjouissance en RDC, mettant, cette année, un accent particulier sur les mamans maraichères qui sont des actrices importantes pour la survie de la société. Du ministre Lambert Mende, dernier dans la liste, l'étude note qu'après son absence remarquable dans le baromètre du mois de février, il est revenu dans celui de mars. Le porte-parole du gouvernement s'est réactivé et a satisfait à 52% des Congolais enquêtés.

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION MILITAIRE RDC-FRANCE

Deux activistes congolais interpellent Macron

Jean-Jacques Lumumba, réfugié en France, et son compatriote Floribert Anzuluni, du mouvement citoyen Filimbi, ont envoyé une lettre au président français dans laquelle ils s'indignent de la « tiédeur surprenante » des réactions de Paris face au « coup d'État constitutionnel » dont est victime le peuple congolais, tout en dénonçant « la poursuite de la coopération militaire et sécuritaire » avec Kinshasa.

La position de la France vis-à-vis du pouvoir de Kinshasa, caractérisé par le maintien au pouvoir de Joseph Kabila au-delà du délai constitutionnel, ne paraît pas explicite et assez claire pour ôter dans les esprits toute suspicion. C'est, en tout cas, l'avis de deux activistes parmi les plus en vue des mouvements citoyens opérant en RDC. Il s'agit, précisément, de Jean-Jacques Lumumba et de son compatriote Floribert Anzuluni. Ces deux activistes ont pris la liberté d'interpeller le président français, Emmanuel Macron, dans une lettre datée du 22 mars lui adressée. Ils ont, dans leur correspondance, tenu à exprimer au chef de l'État français leur désapprobation de la politique que son pays mène en RDC. « Liberté, égalité, ambiguïté ?



Floribert Anzuluni.

», tel est l'intitulé de leur message dont le contenu est un appel à une reconsidération de la position française vis-à-vis d'un pouvoir jouant aux prolongations grâce au « coup d'État constitutionnel dont est victime toute une nation ». Qualifiant de « tiédeur surprenante » l'attitude de la France tendant à se démarquer des prises de position de la communauté internationale, Jean-Jacques Lumumba et Floribert Anzuluni dénoncent particulièrement « la poursuite de la coopération militaire et sécuritaire » entre Paris et Kinshasa. Et de s'interroger sur les mobiles qui poussent

la France à maintenir ce partenariat militaire : « Intérêts industriels ? Pétrole du Lac Albert à travers la récente prolongation de la licence d'exploration de la multinationale Total ? Contrats Juteux ? », autant de questions que se sont posées les deux signataires de la lettre.

Le plus surprenant, estiment-ils, est qu'alors que la Belgique s'est décidée, en avril, de rompre avec sa coopération militaire avec la RDC, la France, elle, a fait fi de cette rupture en poursuivant son partenariat militaire avec le Congo. « Nous refusons de croire que les valeurs qui fondent la France et qui l'ont



Jean Jacques Lumumba.

située aux côtés du peuple congolais opprimé, dès le début de cette lutte pacifique pour l'alternance politique, soient réduites au silence, pire encore à une tiédeur ambiguë, indigne du pays d'Aimé Césaire », ont écrit les deux activistes. Ils exhortent, par ailleurs, Emmanuel Macron à faire évoluer la position française vis-à-vis de Joseph Kabila pour autant qu'il n'est pas encore trop tard pour le faire.

Rappelons que la coopération de sécurité et de défense conduite par la France en RDC a connu une diminution ces dernières années et a été adaptée au regard de l'évolu-

tion de la situation intérieure. À en croire le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, cette coopération a été « réorientée vers l'aide à la formation des cadres de l'armée congolaise, en dehors de toute activité opérationnelle ». « Aucun coopérant français n'intervient dans des activités liées, de près ou de loin, au maintien de l'ordre », tient à nuancer Paris, question de lever toute équivoque sur le maintien du partenariat militaire RDC-France réorienté notamment vers l'équipement d'instituts de formation et de forces navales.

Alain Diasso

FINANCEMENT DES ÉLECTIONS

Plus de 22 millions de dollars décaissés en faveur de la Céni

Quelques jours seulement après la réunion interinstitutionnelle au cours de laquelle la RDC a décidé officiellement de financer seule le processus électoral, le ministre des Finances est allé remettre, le 28 mars à la Centrale électorale, un chèque de l'ordre de 22 650 000,00 de dollars au titre d'engagement financier du gouvernement à l'organisation des prochains scrutins.

Le ministre des finances était, le 28 mars, l'hôte du président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) Corneille Naanga. Le déplacement de l'argentier national vers la centrale électorale répondait à une préoccupation de l'exécutif national de doter la Céni des moyens financiers dont elle a besoin pour organiser les scrutins de décembre dans des conditions optimales. Henri Yav Mulang avait, à l'occasion, remis officiellement au patron de la Céni et au nom du gouvernement, une bagatelle de 22 650 000,00 de dollars au titre de financement des prochaines élections. Ce montant qui rentre dans le cadre du plan de décaissement arrêté par le gouvernement en faveur de la Céni a été débloqué justement pour faci-

ter le processus électoral en élarguant tant soi peu la contrainte financière.

Lors de la dernière réunion interinstitutionnelle, il a été dit que les élections étant une affaire de souveraineté nationale, il revenait à l'État congolais de les financer totalement. D'où l'instruction du chef de l'État, Joseph Kabila, au gouvernement de poursuivre le financement des élections sur fonds propres. « Aujourd'hui, nous venons de mettre à la disposition de la Céni un montant de 22 millions 650 mille dollars afin qu'elle puisse prendre en charge les différentes opérations prévues dans ce plan de décaissement », a déclaré le patron des finances congolaises au sortir de son audience avec Corneille Naanga. Le financement

des élections va se poursuivre jusqu'à atteindre 1,5 milliard de dollars exigés par la Céni pour couvrir l'ensemble des opérations électorales.

Fort de ce deuxième décaissement en faveur de son institution, Corneille Naanga a rassuré quant au respect du calendrier électoral et à la tenue effective des scrutins le 23 décembre. Il constate, avec satisfaction, que le processus électoral avance dans un bel élan, surtout avec le dépôt, le 26 mars par le gouvernement, de la liste de partis et regroupements politiques légalement reconnus en RDC.

De la publication le 5 novembre 2017 du calendrier électoral à la promulgation de la loi électorale en passant par la clôture de l'opération d'enrôlement et d'identification des électeurs, le 31 janvier dernier, le lancement du processus de duplication des électeurs et la publication imminente des statistiques par entité, il va sans dire que le cap est résolument mis vers la tenue des élections en décembre 2018.

A.D.

CONJONCTURE

2017, une bonne année pour les miniers

En dépit de la tension provoquée actuellement par la révision du code minier en ce premier trimestre 2018, les opérateurs du secteur ont enregistré une hausse de 36 % de leurs revenus l'année dernière. Les pétroliers, pour leur part, ont réussi à les doubler carrément au cours de cette période.

C'est la bonne nouvelle après les déboires actuels du monde minier depuis le début du processus de révision du fameux code minier. En effet, la promulgation de la loi par le président de la République, Joseph Kabila, vient alourdir les taxes et les amputent ainsi d'une partie de leurs revenus.

Pourtant, l'année antérieure reste marquée par une augmentation des revenus miniers qui sont passés à 822,2 millions de dollars américains, soit une hausse de 35,6%. Toutefois, il y a eu un bond de plus du double des recettes durant le quatrième trimestre à la suite des prix élevés des principaux produits d'exportations. Les produits concernés sont précisément le cuivre et le cobalt.

Du côté des pétroliers, l'on a constaté une nette augmentation de l'ordre de 103 % des revenus du secteur des hydrocarbures. Ils se sont situés à 203,9 millions de dollars américains. Ensemble, les deux secteurs ont généré plus de 95 % des recettes d'exportation du pays. Il s'agit des données en provenance du ministère congolais des Finances. Toutefois, les dures négociations dans le cadre de la révision du code minier ont conduit à un ralentissement des activités minières en ce début d'année.

Laurent Essolomwa

ACTION HUMANITAIRE

Le HCR recherche 504 millions de dollars américains pour les réfugiés de RDC

L'appel de fonds permettra tout d'abord de répondre d'urgence à la situation immédiate en Ouganda, en Zambie et en Angola, tout en se préparant pour l'arrivée massive des réfugiés en République du Congo, en Tanzanie, au Rwanda et au Burundi.

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et trente de ses partenaires viennent de lancer leur appel à travers un communiqué de presse récemment rendu public. Selon les dernières statistiques de l'agence onusienne, d'ici à la fin de l'année, le nombre de réfugiés de la RDC dans la région devrait avoisiner les huit cent mille.

Ces réfugiés vivent dans la précarité. Pour soulager leurs souffrances, le HCR a mis sur pied un Plan régional de réponse 2018 pour ceux de la RDC. Par la mise en oeuvre de ce plan, le HCR a voulu répondre à un be-



La RDC, l'un des pays qui accueille beaucoup de réfugiés

soin qui vise à remédier aux difficultés et lacunes de l'aide apportée à ces réfugiés et à leurs communautés hôtes dans sept pays voisins ainsi que d'autres pays d'Afrique australe.

Le Plan régional 2018 d'aide aux réfugiés de la RDC donne ainsi la priorité à l'accès au territoire et à la protection des réfugiés, à la prise en charge des besoins

immédiats et aux partenariats nécessaires, afin de trouver des solutions durables pour les réfugiés congolais.

Ann Encontre, coordonnatrice régionale du HCR pour la situation en RDC, pense qu'il faut vite agir pour éviter le pire. «Si nous n'agissons pas rapidement pour éviter un recul des normes et des conditions d'existence, l'impact sera

catastrophique alors que la situation humanitaire des Congolais dans la région est d'ores et déjà précaire», a-t-elle prévenu. Un appui général, des ressources suffisantes et une vraie collaboration, insiste la coordonnatrice régionale, sont requis d'urgence pour éviter encore des souffrances et de nouvelles pertes en vies humaines. «Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons réitérer notre solidarité avec les réfugiés congolais», a-t-elle insisté.

Rappelons que depuis le début 2017, plus de cent soixante mille Congolais ont été déplacés à travers toute l'Afrique à la suite des fréquentes exactions des milices, des troubles civils et de la violence en RDC - un pays presque aussi vaste que l'Europe de l'ouest. Avec 740 000 déracinés au total, la population de réfugiés congolais compte parmi les dix populations de réfugiés les plus importantes au monde. Près de 55 %

d'entre eux sont des enfants, dont beaucoup ont passé les frontières non accompagnés ou séparés de leurs parents.

Les camps et sites d'installation existant sont saturés tandis que les services essentiels disponibles ont atteint leurs limites. La situation a des effets préjudiciables sur les plus vulnérables, telles que les nombreuses femmes qui ont été victimes de violences sexuelles et sexistes avant et pendant leur fuite. Dans de nombreuses zones d'accueil, les réfugiés ont été transférés en lieu sûr à une plus grande distance des frontières. Des investissements majeurs sont également nécessaires pour créer de nouveaux sites d'installation et entretenir les sites existant, afin d'assurer que les Congolais peuvent bénéficier de soins médicaux appropriés, de vivres suffisants, de systèmes efficaces pour la distribution d'eau et d'une éducation de qualité.

Aline Nzuzi

MÉDIAS

Des femmes journalistes s'unissent pour mieux organiser leur profession

L'Association congolaise des femmes journalistes de la presse écrite (Acofepe), une organisation de celles qui oeuvrent aussi bien dans des journaux que dans la presse en ligne, fera sa sortie officielle le 31 mars à l'espace Pr Malembe, à l'Ifasic.

Selon la présidente de l'association, Grâce Ngyke, l'Acofepe veut valoriser le travail de la femme des médias, particulièrement celle de la presse écrite. C'est

la presse écrite, en particulier.

L'Acofepe entend aussi sensibiliser et former les femmes journalistes de la presse écrite à l'usage des technologies de l'information et de la communication ; encourager, au sein des rédactions, une parité non pas de complaisance mais plutôt de compétence, c'est-à-dire fondée sur la méritocratie ; amener les femmes de la presse écrite à mettre



Les membres de l'Acofepe

L'Acofepe entend aussi sensibiliser et former les femmes journalistes de la presse écrite à l'usage des technologies de l'information et de la communication ; encourager, au sein des rédactions, une parité non pas de complaisance mais plutôt de compétence, c'est-à-dire fondée sur la méritocratie...

ainsi qu'elle se fixe comme objectifs : revaloriser le statut de la femme de la presse écrite congolaise ; augmenter la représentativité des femmes dans les organes de presse écrite ; renforcer le leadership féminin dans le monde des médias en RDC, en général, et dans celui de

l'information au service des objectifs du développement durable ; faire participer activement les femmes de la presse écrite dans les campagnes d'intérêt général, en faveur de la paix, de la justice, de la lutte contre la pauvreté, de l'éducation, de la santé, etc.; sensibiliser et

former les femmes journalistes de la presse écrite à l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette jeune association nourrit l'ambition de s'étendre sur toute l'étendue du territoire national. À en croire sa présidente, elle va aussi oeuvrer contre la très faible représentativité, voire l'absence

de femmes dans les rédactions de la presse écrite. Consciente du désintérêt des femmes aujourd'hui pour ce métier, de la discrimination dont la femme journaliste de ce secteur est l'objet, d'une part, de son homologue masculin et, d'autre part, des sources d'information lui préférant sa collègue de la télévision, Grâce Ngyke souligne que l'Acofepe s'at-

tache à rassembler les femmes oeuvrant dans les journaux. «Il s'agit, ensemble, de faire face aux problèmes inhérents à leur statut, améliorer la qualité de leur travail, afin de jouer un rôle leader et de promouvoir une information servant les objectifs du développement durable », a-t-elle indiqué.

A.Nz.

VOLLEY-BALL MESSIEURS

Espoir et Mwangaza au Caire

Les deux équipes représentent la RDC au Championnat d'Afrique des clubs champions de la discipline, qui se déroule en Égypte, du 25 mars au 6 avril.

Après le tirage au sort, le coach Fedo Nembunzu du VC Espoir (logé dans le groupe A) indiquait que son club s'est retrouvé dans un groupe assez bon, en dehors de l'ogre Al Ahly d'Égypte qui a un niveau supérieur à celui de son club. « Pour les autres équipes, nous aurons à mouiller le maillot, de manière à occuper une place de choix et accéder au tour suivant », déclarait le coach. Il ne pouvait pas si bien le dire.

En effet, en première journée, le VC Espoir a eu raison de Police de la Côte d'Ivoire par trois sets à zéro (25-17, 26-24 et 25-22). Mais après cette victoire, Espoir a été défait en deuxième journée par Prisons du Kenya par zéro set à trois (24-26, 21-25 et 17-25). Les poulains de Fedo Nembunzu se sont ressaisis en troisième journée, en dominant les volleyeurs de Red Skin du Lesotho par trois sets à zéro (25-14, 25-22 et 25-

19).

Le deuxième représentant de la RDC à cette joute africaine de la balle haute en version masculine n'a pas été, pour sa part, à la hauteur de ses adversaires. Pour sa première sortie, Mwangaza s'est incliné face à Police du Bénin par un set à trois (22-25, 19-25, 25-22 et 17-25). Le club coaché par Swaleh Omari a perdu son



VC Mwangaza au Cavc messieurs, en Égypte

deuxième match face à Smouha d'Égypte par zéro set à trois (20-25, 16-25 et 19-25). Au terme d'un troisième match décisif,

Mwangaza a sombré face à FAP du Cameroun également par zéro set à trois (19-25, 21-25 et 13-25). Notons qu'après le tirage au sort, le coach Swaleh reconnaissait que Mwangaza était logé dans un groupe C difficile, avec surtout Smouha d'Égypte. « On a des matchs abordables et d'autres difficiles, on verra comment gérer tout cela », prévenait-il,

d'autant plus que les matchs apparemment abordables ont plutôt été difficiles.

Souignons-le, vingt-quatre clubs



VC Espoir au Cavc messieurs, en Égypte

(Égypte) et Mwangaza (RDC). Enfin, la poule D compte en son sein Port (Cameroun), Olympique El Milia (Algérie), Kampala (Ouganda), GSU (Kenya), Wolaitta (Éthiopie) et Elgiesh (Égypte). En match d'ouverture de la compétition, Port du Cameroun a battu Wolaitta d'Éthiopie dans le groupe D par trois sets à un (28-26, 20-25, 25-17, et 25-23). Et dans le groupe A, Prisons du Kenya s'est imposé face à Red Skins du Lesotho par trois sets à zéro (25-15, 25-14, 25-22).

repartis en quatre poules de six clubs chacun participent à cette compétition. La poule A Alhy se compose de (Égypte), Prisons (Kenya), AS Police (Côte d'Ivoire), Espoir (RDC), Nemo Stars (Ouganda) et Red Skins (Lesotho). La poule B renferme Swehly (Libye), Finances (Benin), Swimbluepal (Seychelles), DGSP (Congo Brazzaville) Aviation (Égypte) et Bafia (Cameroun). La poule C se constitue de FAP (Cameroun), AS Police (Bénin), Ahly Benghazi (Libye), University (Zimbabwe), Smouha

En match d'ouverture de la compétition, Port du Cameroun a battu Wolaitta d'Éthiopie dans le groupe D par trois sets à un (28-26, 20-25, 25-17, et 25-23). Et dans le groupe A, Prisons du Kenya s'est imposé face à Red Skins du Lesotho par trois sets à zéro (25-15, 25-14, 25-22).

Martin Engimo

SQUASH

Biango Kibuila remporte le tournoi Open XXL 2018

La Fédération congolaise de squash (Fécodesq), en collaboration avec la Bracongo, a organisé, du 15 au 25 mars, au Cercle Golf de Kinshasa, la deuxième édition du tournoi Squash XXL Open 2018.

Bianco Kibuila a conservé son titre de la première édition remporté au mois de décembre 2017. Il a battu en finale Joly Binga, devenant de facto le squashman le plus titré en RDC avec désormais six titres. Goda Supa, son poursuivant direct, dispose de cinq trophées.

Pour accéder en finale, Bianco Kibuila a atomisé Alex Sbeiti en demi-finale sur la marque de 3 sets à 0 (13-11, 11-7, 11-2). De son côté, Joly Binga a difficilement éliminé Gola Supa par 3 sets à 2. En finale donc, Bianco Kibuila a confirmé sa suprématie devant Joly Binga sur la note de 3 sets à 1, s'adjugeant ainsi cette deuxième édition de l'Open XX 2018. Alex Sbeiti s'est contenté de la troisième place en se débarrassant de Gola Supa lors de la petite finale sur le score de 2 sets à 1 (11-10, 5-11, 11-9).

Bianco Kibuila a dévoilé à Timed.cd ses secrets après son sacre. « Le secret, c'est l'entraînement et puis la prière. Donc, je me prépare spirituellement et physiquement », a-t-il indiqué, ajoutant : « C'est une finale comme toute autre. J'avais dit cela dès le début que je veux croiser Joly Binga en finale, parce qu'on se prépare ensemble ».

Joueur de squash le plus titré en RDC, Bianco Kibuila s'intéresse désormais aux compétitions internationales mais il compte avant tout apprendre. « Je suis le premier Congolais à gagner six trophées. Gola Supa en a gagné cinq. Sur la scène internationale, mon premier objectif sera d'apprendre. Et avec le temps, on tâchera de faire des résultats et de remporter des titres », a-t-il déclaré. Et de conclure : « Merci à mes fans qui m'ont soutenu jusqu'à la fin du tournoi, je suis très content d'eux, qu'ils continuent toujours de me soutenir ».

Rappelons que cette deuxième édition du tournoi Open XXL a réuni au total trente-deux squashmen répartis en sept groupes de quatre chacun. La cérémonie de remise des prix aux vainqueurs, riche en spectacle, s'est déroulée en présence de Patsho Panda, représentant du ministre des Sports, du secrétaire général de la brasserie sponsor de ce tournoi, la Bracongo, à travers son produit XXL. Naturellement, le président Simon Yoka de la Fécodesq, accompagné de quelques présidents des différentes fédérations et un grand public, a été présent à la cérémonie de clôture du tournoi.

M.E.



www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing



immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

+243.856.43.6723

BRÈVES

LIBYE

Le gouvernement d'union nationale libyen a annoncé un raid des forces américaines qui a visé une « réunion de responsables terroristes » dans une maison dans la région d'Oubari, à quelque 1 000 km au sud de Tripoli. Deux hauts responsables terroristes d'Al-Qaïda, dont Moussa Abou Daoud, ont bien été tués lors d'une frappe américaine en Libye, confirme le commandement des forces des Etats-Unis dans le continent africain. Moussa Abou Daoud était chargé de l'entraînement des recrues d'Aqmi en Libye pour mener des attaques dans la région. La force américaine précise qu'aucun civil n'a été tué au cours de cette opération de précision.

SÉNÉGAL

Khalifa Sall, maire de Dakar, attend la décision ce vendredi de la justice qui risque d'anéantir ses ambitions présidentielles. L'homme politique le plus populaire de Dakar est poursuivi pour détournement de fonds publics. Malgré les sept ans d'emprisonnement requis par le parquet, l'édile, 62 ans, attend le jugement « confiant et serein ». Ses avocats ont plaidé la relaxe pure et simple, alors qu'une condamnation l'écarterait de l'élection présidentielle, dans moins d'un an, pour laquelle le chef de l'Etat sortant, Macky Sall, est donné grand favori. Ce dissident du Parti socialiste, qui l'a exclu en décembre dernier avec d'autres ténors de la « jeune garde » de cette formation de la coalition présidentielle, pour « violences, indiscipline et activités politiques concurrentes » à celle de la direction, impute ses déboires judiciaires à son statut d'opposant.

SOUDAN

Le président soudanais, Omar el-Béchir, a signé un décret pour étendre le cessez-le-feu à toutes les zones de conflit pendant trois mois. Le cessez-le-feu déclaré sera ainsi étendu jusqu'au 30 juin. Au cours de ces dernières années, le gouvernement soudanais et l'opposition armée ont régulièrement reconduit le cessez-le-feu dans les zones de conflit. Le gouvernement soudanais combat, depuis 2011, le Mouvement populaire de libération du Soudan du Nord dans les régions du Kordofan du Sud et du Nil Bleu. De nombreux cycles de pourparlers de paix, organisés dans la capitale éthiopienne d'Addis-Abeba, ne sont pas parvenus à mettre un terme au conflit. Le gouvernement soudanais combat aussi des groupes armés dans la région du Darfour depuis 2003.

CENTRAFRIQUE

Le Réseau des journalistes pour les droits de l'Homme (RJDH) en Centrafrique a lancé, dans le 2e arrondissement de Bangui, la première radio des droits de l'Homme. Cette radio qui émet en modulation de fréquence sur la fréquence de 100.5 FM à Bangui et ses environs a été installée par le projet « connect » de l'ONG américaine « Internews » sur un financement du gouvernement américain à travers l'USAID. Selon les responsables du RJDH, le processus du lancement de la radio fréquence RJDH a démarré en 2014 et répond aux besoins en informations sur les droits de l'Homme et l'action humanitaire. Le RJDH-RCA a été mis sur pied en 2010 à Bangui.

CAMEROUN

La Banque mondiale a approuvé un financement de trente milliards de francs CFA pour la réalisation des projets sociaux au Cameroun en faveur des couches défavorisées, dont quinze milliards de francs CFA au titre de don, l'autre moitié de l'enveloppe sous forme d'un prêt. Dénommé « Filets sociaux », ce projet a pour but de lutter contre l'extrême pauvreté, notamment au bénéfice des réfugiés et des déplacements internes, d'où la décision de la Banque mondiale d'ajouter 5,5 milliards de francs CFA dans la cagnotte. Dédié à deux mille ménages lors de son lancement en 2006, le projet compte actuellement plus de quatre-vingt-quatre mille ménages, un nombre appelé du reste à croître, le projet couvrant déjà sept des dix régions du pays.

AFRIQUE DE L'EST

Les pays membres de la Communauté d'Afrique de l'est envisagent le déploiement d'une application mobile qui permettra aux hommes d'affaires de disposer, en temps réel, des informations sur les marchés des échanges et les prix de marché aux petits négociants implantés aux postes frontières. Cette plate-forme mobile a pour objectif de renforcer les échanges commerciaux transfrontaliers dans la sous-région. L'application mobile est actuellement testée par un projet pilote à la frontière entre le Kenya et l'Ouganda. Après les résultats obtenus, elle sera déployée à tous les postes frontières des six membres de la Communauté d'Afrique de l'est.

BURKINA FASO

La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris se prononcera, le 13 juin, sur l'extradition ou non de François Compaoré. Une demande formulée par les autorités du Burkina Faso, qui souhaitent l'entendre dans l'affaire de l'assassinat du journaliste d'investigation, Norbert Zongo, en 1998. C'est d'une voix presque inaudible que François Compaoré lance aux juges parisiens : « Je refuse d'être remis aux autorités burkinabè. » François Compaoré a été arrêté à l'aéroport parisien de Roissy, fin octobre 2017, en raison d'un mandat d'arrêt émis le 5 mai de la même année et placé sous contrôle judiciaire. Il avait été entendu le 13 décembre, dix-neuf ans jour pour jour après l'assassinat de Norbert Zongo et de ses trois compagnons.

ANGOLA

Le fils de l'ancien président angolais, Jose Filomeno dos Santos, a promis de « collaborer » avec la justice, qui le poursuit pour détournement de fonds dans le cadre de ses anciennes fonctions de patron du fonds souverain du pays. La justice angolaise a annoncé que Zenu, ainsi qu'il est surnommé, avait été inculpé pour « fraude, détournement de fonds, trafic d'influence, blanchiment d'argent et association criminelle ». Il est soupçonné d'avoir ordonné, en septembre, un virement jugé suspect de cinq cents millions de dollars depuis le compte du fonds souverain à la banque centrale vers une succursale londonienne de la banque crédit suisse. L'argent a depuis été rapatrié en Angola.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

La BAD lance le Forum de l'investissement africain

L'Africa investment forum (AIF), exclusivement dédié aux transactions et accords d'investissement, se tiendra pour la première fois, du 7 au 9 novembre à Johannesburg, en Afrique du Sud.

« Ce ne sera pas un simple lieu de bavardage, il n'y aura pas de discours politiques, ce forum est une plateforme ouverte, qui a pour objectif d'organiser les initiatives parmi les institutions multilatérales, des gouvernements et du secteur privé pour accroître la réserve de projets susceptibles de transformer le continent », a expliqué le président de la Banque africaine de développement (BAD) Akinwumi Adesina, en marge de l'Africa CEO forum, soulignant qu'il s'agit d'une « initiative 100% transactionnelle ».

Présentée comme « la meilleure opportunité » de stimuler la transformation économique du continent, la BAD, a indiqué son président, travaille avec les principales institutions financières mondiales à réduire les risques liés à l'investissement et entend faire du forum un tremplin vers la transformation économique de l'Afrique. « Je pense que les ressources souveraines de l'Afrique ne font toujours pas l'objet d'investissements sur le continent lui-même, les investissements se font en dehors de l'Afrique. La perception du risque constitue l'une des raisons de cette ab-

sence d'investissement », a noté Akinwumi Adesina.

L'AIF a pour principal objectif de faciliter la pratique des affaires en Afrique, en faisant progresser et en encourageant les réglementations favorables aux investissements, et a également vocation à promouvoir l'éthique de la pratique des affaires en Afrique. Ce forum se tiendra

« Je pense que les ressources souveraines de l'Afrique ne font toujours pas l'objet d'investissements sur le continent lui-même, les investissements se font en dehors de l'Afrique. La perception du risque constitue l'une des raisons de cette absence d'investissement »

chaque année pour encourager et faciliter les interactions à même d'accélérer et de conclure des accords et pour que des discussions franches aient lieu avec les décideurs politiques, afin de façonner l'environnement commercial et réglementaire, ainsi que pour assu-

rer le suivi de la mise en œuvre des engagements, indique la BAD.

Pour Akinwumi Adesina, le coût des activités d'affaires en Afrique s'améliore. « L'année dernière et l'année d'avant, ce n'est pas en Asie qu'ont eu lieu 30% au moins de toutes les réformes commerciales et réglementaires qui avaient été engagées à l'échelle mondiale, ni en Amérique latine, mais en Afrique », a-t-il dit, justifiant que « la stabilité politique du continent est meilleure ». « Notre continent suscite donc beaucoup d'optimisme et nos dirigeants discutent même d'une Afrique, qui se sera affranchie de l'aide », a-t-il poursuivi, mettant l'accent sur les ressources matérielles et humaines, dont l'Afrique est dotée non sans relever que « les exploiter à bon escient pourrait faire de l'Afrique la locomotive du monde ».

La Société financière internationale, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque islamique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement participent à la plateforme de l'AIF pour la mise en place d'une « plateforme de co-garantie mutuelle », visant à minimiser les risques liés aux investissements.

Josiane Mambou Loukoula

CENTRAFRIQUE

Un groupe armé « prêt à se battre » avec la Minusca

Le principal groupe rebelle du quartier musulman de Bangui a affirmé, le 28 mars, être « prêt à se battre » contre la mission de l'ONU en Centrafrique, qui a menacé de désarmer ces groupes.

Si les forces de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca) « veulent la guerre, ils n'ont qu'à dire aux populations de quitter le quartier et on va se battre », a déclaré à l'AFP Nimery Matar Jamous, alias « Force », leader d'un des principaux groupes armés du PK5, quartier musulman et poumon économique de la capitale.

Selon plusieurs habitants du PK5 interrogés par l'AFP, la Minusca a fixé dimanche un ultimatum aux groupes armés du quartier pour désarmer, sinon leurs bases seront démantelées de force. La Minusca n'a pas souhaité commenter cette information.

Le 21 mars, l'ONU en Centrafrique avait dénoncé les « pratiques mafieuses » de ces groupes armés. Ils « doivent comprendre que le temps est venu de cesser leurs

pratiques violentes et frauduleuses », avait déclaré à la presse Hervé Verhoosel, porte-parole de la Minusca. « Les enfants (du quartier) ont des armes. Si (la Minusca) commence à tirer, les enfants vont aussi commencer à tirer partout, ça va toucher tout le monde », a déclaré à l'AFP Ibrahim Bala, chef du quartier Bayadoubia du PK5, qui abrite la base du groupe de « Force ».

La Minusca avait déployé des troupes, fin janvier, dans le PK5, après une flambée de violences début 2018. Mi-février, en raison de leur persistance, l'association des commerçants du PK5 (ACK) avait fixé un ultimatum à la Minusca pour qu'elle démantèle les groupes autoproclamés d'autodéfense, accusés de violences et d'exactions envers les commerçants et la population.

Selon ces derniers, les groupes

armés du PK5 tentent d'intimider les commerçants depuis qu'ils ont décidé, le 18 janvier, d'arrêter de payer leurs membres qui monnaient leur « protection ». Depuis, certains ont repris les paiements, par crainte de représailles, selon des commerçants rencontrés par l'AFP. « Les gens préfèrent être en paix en payant », regrette une victime des violences de janvier, durant lesquelles une partie du marché avait été brûlée et plusieurs personnes tuées par balles dans des affrontements entre groupes armés.

Les musulmans centrafricains sont souvent associés à la rébellion de la Séléka, qui a renversé le président Bozizé en 2013, et plongé le pays dans la violence. L'ex-rébellion a été expulsée de Bangui, en 2014, par une intervention militaire internationale. Le PK5 a souvent été au cœur des tensions dans la capitale centrafricaine et la dernière population musulmane de la ville y vit retranchée.

AFP

TRIBUNE LIBRE

Mythe et réalités de la Zone de libre-échange continentale pour l'Afrique

Le 21 mars 2018, quarante-quatre États africains sur cinquante-quatre ont signé l'accord créant la Zone de libre-échange continentale (Zlec) que vingt-deux signataires au moins doivent ratifier, après cent quatre-vingts jours pour qu'il devienne effectif. C'est la réalisation d'un projet économique majeur figurant dans l'agenda 2063 de l'Union africaine (UA), en discussion depuis 2012, dont les dissensions entre les membres freinent toujours les adhésions.

1) La nécessité de la Zlec : Actuellement, le commerce intra-africain ne représente que 16 % du commerce du continent et l'union des six régions économiques en une Zlec portera ce taux à 60% d'ici à 2022. Dans les unions économiques et les zones de libre-échange des autres continents, ce taux est de 70% dans l'Union européenne (1992), 52% en Asie (2016) et 50% en Amérique du nord (1994) ; alors que l'immigration intra-africaine représente plus de 60% des flux des migrations du continent. En cause, les obstacles tarifaires et non tarifaires qui rendent les économies africaines plus similaires que complémentaires. Disposant d'importantes matières premières qu'elles exportent plus qu'elles ne transforment sur place, ces économies importent des biens manufacturés des pays industrialisés, à tel point que la balance commerciale de la majorité d'entre elles est chroniquement déficitaire.

2) Les gains attendus : La libération du commerce élimine les droits de douane sur 90% des produits, sans limiter la liberté d'initiative de chaque État membre dans la réglementation de ses échanges avec les pays tiers et dans la fixation de sa politique économique et sociale. Le continent attend plus de 2 500 milliards de dollars de produit intérieur brut sur un marché de 1,2 milliard de consommateurs, et l'UA espère bénéficier de plus de 35 milliards de dollars de recettes par an. Les exportations industrielles africaines augmenteront de 53,3 %.

Ces taux sont importants par rapport à ceux enregistrés dans l'accord de libre-échange nord-américain en vingt ans (Rapport du Council on Foreign Relations, 2014), où les échanges intra-américains ont augmenté de 188 % au Mexique et, seulement de 41 % aux États-Unis et 11 % au Canada. La Zlec contribuera à la diversification des économies du continent, tout en lui offrant une plate-forme unique pour négociier des accords de partenariat économique avec les cent cinquante zones de libre-échange du monde et attirer davantage d'investisseurs étrangers. Enfin, elle bénéficiera de l'augmentation de la consommation de la classe moyenne africaine qui passera de 34% de la population africaine en 2010 à 42% en 2030.

3) Des distorsions à corriger : Les États africains sont inégaux devant la libération du commerce et les réflexes protectionnistes persistent. Certains pays devront s'efforcer à accumuler au moins quatre-vingt-huit lignes de produits figurant dans la liste de la classification du commerce international, pour atteindre 80% des exportations de l'Afrique du Sud, 75 % du Maroc ou de la Tunisie, 40% du Kenya. Pour d'autres, une seule ligne de produit comme le pétrole, suffira au Soudan du Sud, à l'Angola, au Tchad, au Nigeria, à la Libye et au Congo. Ces derniers pays, faiblement diversifiés, s'exposent au dumping commercial et social des pays ayant un fort indice de compétitivité économique proche de la moyenne des économies avancées (5) comme l'Afrique du Sud (4,4), le Rwanda (4,3), le Maroc et le Botswana (4,2) et l'Algérie (4,1).

4) Aux mesures d'accompagnement nécessaires pour rassurer les États hésitants. Parmi lesquelles, le Mécanisme de suivi des barrières non tarifaires, élargissant le mandat de suivi du Mécanisme africain d'évaluation entre pairs pour y inclure les impacts de la Zlec et les Mécanismes de compensation et d'ajustement. Ensuite, un Fonds de développement sera nécessaire pour couvrir les éventuelles pertes de recettes des États. Enfin, une période de transition permettra aux pays dont la balance commerciale est déficitaire d'ajuster leurs tarifs nationaux aux tarifs de la Zlec, et d'étaler leurs pertes fiscales sur plusieurs années pour atteindre raisonnablement le seuil d'intégration continentale.

Ainsi, l'Afrique gagne plus qu'elle ne perd en développant sa Zlec. L'UA y trouve un revenu crédible pour valoriser sa vocation économique. Les réformes contribuant à l'harmonisation douanière, s'accompagnant du développement des infrastructures transfrontalières et des mécanismes crédibles de partage équitable des gains de la libéralisation du commerce entre les membres sont nécessaires, en attendant la création du Marché commun et de l'Union économique et monétaire du continent.

Emmanuel Okamba,
Maître de conférences HDR en sciences de gestion

PRÉSIDENTIELLE EN EGYPTE

Abdel Fatah Al-Sissi réélu sans surprise

Le chef de l'Etat égyptien a été reconduit à la tête du pays avec 92% des voix, au terme d'un scrutin dont l'unique et véritable enjeu était le taux de participation, selon les résultats publiés le 29 mars par la presse d'Etat.

Le taux de participation tourne autour de 40%, alors qu'à la présidentielle de 2014, il avait atteint 37% après deux jours de scrutin, puis 47,5% après une prolongation d'une journée. Cette fois, malgré les appels insistants à aller voter et les menaces de sanctions sur les abstentionnistes de la part des autorités, Abdel Fatah Al-Sissi n'atteindra vraisemblablement pas un fort taux de participation, comme lors des trois jours d'élection de son premier mandat.

Abdel Fatah Al-Sissi est réélu loin devant Moussa Mostafa Moussa, inconnu du grand public et partisan affiché du chef de l'Etat, qui a obtenu environ 3% des voix, d'après les mêmes estimations. Les résultats officiels seront proclamés le 2 avril. Le scrutin de trois jours s'est déroulé sans incident notable, sous la protection ostensible des forces de sécurité après un attentat, le 24 mars à Alexandrie (nord), dans lequel deux policiers ont été tués.

Lors d'une conférence de presse, le 28 mars, le porte-parole de



Le président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi le 11 décembre 2017 au palais présidentiel du Caire/AFP

l'Autorité nationale des élections, Chérif, avait prévenu que les abstentionnistes seront sanctionnés. « *Ce n'est pas quelque chose de nouveau* », avait-il insisté, évoquant une loi - non appliquée jusqu'alors - punissant d'une amende de maximum cinq cents livres égyptiennes (vingt-deux euros) « *tous ceux qui, sans excuse, ne votent pas* ».

Pour certains observateurs, parmi les points ayant présidé à la réélection du président sortant, figure le fait que nombre d'Égyptiens qui le soutiennent estiment qu'il est l'artisan du retour au calme dans le pays, après le chaos ayant suivi la révolution de 2011 et la chute de Hosni Mubarak. Dès le début de son premier mandat, Abdel Fatah al-Sissi - cinquième président égyptien issu des rangs de l'armée depuis la chute de la

monarchie en 1952 -, avait promis de ramener la stabilité, y compris le développement économique.

Au plan sécuritaire, l'Égypte a été frappée par de nombreux attentats terroristes depuis 2013, après la destitution par l'armée, alors aux mains d'Abdel Fatah al-Sissi, de l'islamiste Mohamed Morsi, premier président du pays élu démocratiquement, mais vite devenu impopulaire. Pour tenter de ramener la paix sur le territoire national, une vaste opération militaire a été lancée en février, notamment dans le nord du Sinaï, où sévit une branche locale de l'organisation Etat islamique. Cette opération s'est soldée par la mort de plus d'une centaine de djihadistes et d'au moins vingt militaires, selon des chiffres officiels.

Nestor N'Gampoula

MAINTIEN DE LA PAIX

Antonio Guterres plaide pour le renforcement des opérations

Le secrétaire général de l'ONU a souligné, lors d'un débat organisé le 28 mars par le Conseil de sécurité, que le recentrage des opérations est l'une des voies par excellence pour mettre fin aux attentes de la population et de la communauté internationale en la matière.

Le chef de l'ONU a annoncé le lancement d'une nouvelle initiative dénommée « *Action pour le maintien de la paix* », qui doit mobiliser tous les partenaires et acteurs, afin de « *soutenir cette grande entreprise des Nations unies* ». Cette initiative sera mise au point à l'occasion d'un événement parallèle lors de la session de haut niveau de la prochaine Assemblée générale, a-t-il expliqué, souhaitant un accord formel « *d'ici à la fin de l'année* ».

« *Nous abîmons l'instrument du maintien de la paix et aussi le multilatéralisme lui-même, en créant des attentes irréalistes. Des vies et de la crédibilité sont perdues* », a déploré le secrétaire général, ajoutant qu'une action collective est nécessaire dans trois domaines. Il a cité notamment un recentrage des opérations de maintien de la paix sur des attentes réalistes, un renforcement de ces opérations qui doivent être plus sûres et une plus grande mobilisation en

faveur de solutions politiques et pour des forces bien structurées, bien équipées et bien entraînées. En attendant la concrétisation de cette ambition, Antonio Guterres a dit qu'il continuait à travailler à l'amélioration de la sécurité des Casques bleus par une meilleure préparation. « *Tout ceci vise à disposer de Casques bleus bien entraînés et bien équipés, plus mobiles et proactifs face aux dangers* », a-t-il indiqué, rappelant qu'il avait déjà procédé à des examens indépendants des opérations de maintien de la paix pour en redéfinir les priorités. « *Les opérations de maintien de la paix ne peuvent pas réussir si elles sont déployées en lieu et place d'une solution politique, plutôt que pour soutenir une telle solution* », a poursuivi le chef de l'ONU.

Les missions de paix des Nations unies opèrent actuellement dans un environnement beaucoup plus dangereux, menacées par des



Le secrétaire général Antonio Guterres (DR) groupes armés, criminels ou terroristes, qui disposent d'armes modernes. Elles sont confrontées à de sérieuses difficultés, comme en témoignent quatre des plus importantes d'entre elles : le Mali, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et le Soudan du Sud. Sous-équipés et insuffisamment préparés face à de tels environnements, cinquante-neuf Casques bleus ont été tués, l'an dernier, contre trente-quatre en 2016.

N.N'G.

LIBYE

Première réunion de réconciliation entre deux importantes villes rivales

Des représentants des villes libyennes de Zentan et Misrata, qui comptent les groupes armés les plus puissants de l'ouest du pays, se sont rencontrés, le 28 mars, la première fois depuis les combats meurtriers qui les ont opposés en 2014, pour le contrôle de la capitale Tripoli.

Misrata et Zentan étaient parmi les premières villes à se soulever contre le régime de Mouammar Kadhafi, en février 2011. Leurs groupes armés ont pris le contrôle de la capitale durant l'été 2011, signant la fin du régime de l'ex-dictateur, capturé puis tué deux mois plus tard dans sa ville natale de Syrte.

En s'installant à Tripoli, ces ex-rebelles se sont partagé le contrôle d'installations stratégiques en 2014, jusqu'à ce qu'une coalition conduite par Misrata en chasse les Zentan, notamment du sud de la capitale, au prix de plusieurs semaines de combats meurtriers.

Des représentants des groupes armés et des dignitaires de la ville de Misrata (200 km à l'est de Tripoli) ont fait le déplacement, le 28 mars à Zentan, à 170 km au sud-ouest de la capitale, pour participer à cette rencontre qualifiée d'« historique », selon leur communiqué final. « Cette réunion est un premier pas qui sera suivi d'autres », a déclaré le maire de Zentan, Mustafa al-Barouni, au début de la rencontre. « Il n'y aura plus de recours aux armes pour résoudre nos différends », a-t-il promis.

« Il n'y aura plus de recours aux armes pour résoudre nos différends »,

Avant la prochaine réunion, à Misrata cette fois, les représentants des deux villes ont mis en place une commission pour régler les questions en suspens, comme le sort des prisonniers et disparus. Selon Mohamad Rajab, chef du Conseil militaire de Misrata, cette première réunion facilitera la « réconciliation avec d'autres régions et tribus » en Libye.

Dans leur communiqué final, les deux camps ont souligné la nécessité d'unifier l'armée et la police sous une autorité civile et de combattre le terrorisme sous toutes ses formes. Depuis la chute du régime de Kadhafi, la Libye est livrée aux milices, alors que deux autorités se disputent le pouvoir : d'un côté, le gouvernement d'union nationale, reconnu par la communauté internationale et basé à Tripoli, et de l'autre, une autorité exerçant son pouvoir dans l'est du pays avec le soutien du maréchal Khalifa Haftar. Ce dernier est accusé par ses rivaux, notamment de la ville de Misrata, de vouloir instaurer une nouvelle dictature militaire en Libye.

AFP

Le maréchal Khalifa Haftar bombarde des rebelles tchadiens dans le sud

Les frappes des avions de l'homme fort libyen visaient à retablir la sécurité et appliquer la loi dans la zone concernée, a annoncé, le 29 mars, son armée.

« L'armée de l'air a mené, le week-end dernier, des frappes contre un barrage tenu par la rébellion tchadienne (...) à plus de 400 km, au sud-est de Sebha (600 km au sud de Tripoli), ainsi que contre d'autres positions des rebelles tchadiens dans une oasis dans la région de Terbu, à quelques 400 km, au sud de Sebha », a-il indiqué un responsable de l'armée nationale libyenne du maréchal Khalifa Haftar.

Du côté des rebelles, le groupe Conseil de commandement militaire pour le salut de la République a affirmé avoir été visé par des avions du maréchal Haftar. Ce groupe, qui est né en 2016 d'une scission du FACT, se définit comme une opposition politico-militaire au pouvoir d'Idriss Déby Itno et revendique plusieurs milliers de combattants. Le porte-parole du mouvement, Kingabé Ogouzeïmi de Tapol, qui a confirmé les bombardements des rebelles par les forces du maréchal, a précisé qu'il n'y a pas eu de victime dans leurs rangs. « Les attaques sur le groupe par les hommes d'Haftar sont le signe que le régime tchadien d'Idriss Déby sous-traite au maréchal la charge de détruire les rebelles tchadiens en Libye », a-t-il estimé.

Notons que depuis son indépendance en 1960, le Tchad a toujours eu des rebelles armés par-delà ses frontières.

Nestor N'Gampoula

PROGRAMME ENTREPRENEURIAL DE LA FTE 2018

Sept lauréats retenus pour le Congo

Les intéressés, qui font partie de la quatrième promotion du Programme entrepreneurial de la Fondation Tony Elumelu (FTE) 2018, ont été retenus cette année contre quatre en 2017.



Le présidium (DR)

La 4^e promotion du programme entrepreneurial de la Fondation Tony Elumelu (FTE) s'étalant sur dix ans et dotée de 100 millions de dollars a reçu les candidatures de 151 692 Africains de 114 pays du monde entier. Sept lauréats sont retenus pour le Congo. Eric Durshold Pouabou, agriculture (Agri-business, farming) ; Gloria Michelle Mady-Goma, fashion ; Jordan Issimba, agriculture (Agri-business, farming) ; Mariame Diefaga, media and entertainment ; Merveil Mavoungou, agriculture (Agri-business, farming) ; Rufin Ououla Lepembe, ICT ; Sorel Elvrad Kimposso, Commercial/Retail. La FTE a annoncé les entrepreneurs africains ayant des idées d'entreprise à fort potentiel les plus innovantes. En effet, le nombre élevé de 2018 comprend 250 entrepreneurs supplémentaires par rapport à la sélection habituelle de 1 000 candidats, grâce à un partenariat représentant un million de dollars avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) visant à soutenir deux cents entrepreneurs dans des zones de conflit et fragiles du Nigeria. Il s'agit, par exemple, du nord-est où le fléau de Boko Haram se fait sentir et la région du delta du Niger qui souffre de dégradations environnementales dues à des déversements de pétrole, aussi à un accord d'un montant de deux cent mille

dollars avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) visant à soutenir quarante entrepreneurs panafricains et à un partenariat représentant cinquante mille dollars avec Indorama pour soutenir dix Nigériens.

Pour Tony O. Elumelu, cofondateur de la FTE, le nombre et la qualité des candidats, plus de 151 000 au total, ont été exceptionnels. Cela illustre la force et la profondeur de la promesse entrepreneuriale et de l'engagement sur le continent africain. « La sélection n'est jamais un processus facile, et nous regrettons profondément de ne pas pouvoir aider tout le monde. Nos partenariats, avec la Croix-Rouge, le Pnud et Indorama, ainsi que nos discussions en cours, avec d'autres organisations internationales, reflètent la reconnaissance mondiale croissante de ce que nous savons depuis toujours : l'entrepreneuriat est la voie la plus efficace vers le développement durable sur notre continent et notre programme est le modèle à suivre », a-t-il déclaré.

En ce qui concerne la parité, un taux de répartition des candidats masculins et féminins de presque cinquante-cinquante a été obtenu, reflétant l'ambition entrepreneuriale des femmes d'Afrique. L'agriculture était le principal secteur

parmi les entrepreneurs sélectionnés à hauteur de 29%, suivie de la technologie, 11%, et la fabrication 9%.

Pour ce faire, au cours des neuf prochains mois, les entrepreneurs recevront une formation et un mentorat en ligne, et utiliseront les compétences acquises pour développer des plans d'affaires avant de recevoir un capital de départ de cinq mille dollars. Cela portera l'investissement total du Programme de la FTE à quinze millions de dollars en subventions directes pour les entrepreneurs, et à 5,8 millions de dollars en opérations et développement du programme et de la technologie, a précisé le président directeur général de la FTE, Parminder Vir OBE.

Avant d'ajouter : « Nos bénéficiaires ont créé plus de cinquante-cinq mille emplois jusqu'à présent, et se réuniront dans la totalité des cinquante-quatre pays d'Afrique à Lagos, en octobre prochain, à l'occasion du Forum de la FTE, le plus grand rassemblement d'entrepreneurs africains au monde. »

Notons qu'un capital de départ de cinq mille dollars est calculé en fonction de la valeur officielle équivalente du naira à la banque centrale du Nigeria à la date de la sélection d'entrée dans le programme.

Bruno Okokana

SALON PRODURABLE 2018

« Au-delà de la RSE »

La société privée de droit congolais Eco-Oil marquera sa participation en présence du nouveau président du groupement du patronat de la francophonie, Claude Wilfrid Etoke.

Eco-Oil participera à la onzième édition du Salon Produrable qui se tiendra au Palais des congrès de Paris, du 4 au 5 avril, organisée sous le haut patronage du ministère de la Transition écologique et solidaire ainsi que du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation de la France. Le thème phare est centré sur les problématiques de « La Santé. Secteurs à l'honneur : agro-alimentaire. Enjeu clé : La consommation responsable ».


À ce jour, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est définie comme étant un outil de performance. Elle est un vecteur d'attractivité, de cohésion interne, un outil de différenciation concurrentielle et de conquête de parts de mar-

chés, un levier d'innovation et de création de valeur(s), une réponse à la pression sociétale et un gage de confiance pour les investisseurs et les actionnaires.

Eco-Oil, depuis sa création le 20 mars 2013 par son président directeur général (PDG), Claude Wilfrid Etoke, en tant qu'entreprise privée de droit congolais, use de bonnes pratiques de RSE, à travers son programme intitulé « Eco Plus ». Son PDG est désormais en charge de la présidence du groupement du patronat de la Francophonie.

Aux côtés des exposants et partenaires spécialistes des questions du développement durable, sa participation au Salon est un nouveau grand chapitre. Celui-ci s'ouvre avec une nouvelle décennie et devrait nous emmener, comme le présentent les organisateurs, « au-delà de la RSE... faire du Bien ! »

Marie Alfred Ngoma



CAHIER DE CHARGES LOTS N° 1 ACQUISITION D'UN VEHICULE TOUT TERRAIN

1. Objet de la consultation
Achat d'un véhicule neuf destiné au transport de personnes et à l'approvisionnement en intrants médicaux et produits de santé des centres de prise en charge du VIH et de la tuberculose.

2. Spécificités du marché
Marché de fournitures.

3. Spécificités du besoin
En référence à l'objet de la consultation, le véhicule de marque TOYOTA, de modèle LAND CRUISER doivent répondre aux contraintes de circulation en toutes saisons sur l'ensemble du territoire national. Destiné à l'approvisionnement d'intrants médicaux et de produits de santé ainsi qu'au transport de personnes les véhicules doivent être en conformité avec l'ensemble des normes techniques, de pollution et sécuritaires en vigueur dans la République du Congo.

4. Spécificités :
Lot n° 1: 1 x Véhicule 4x4 -
-13 places assises incluant le conducteur,
-Charge utile minimum : 900 kg
-Convertible en type ambulance
Le modèle proposé doit être utilisable sur l'ensemble des routes congolaises en toutes saisons

5. Équipements requis
-Triangle de Pré-signalisation
-Système d'amarrage pour remorquage

8. Calendrier de l'Appel d'Offre

	DATE	HEURE
Date limite pour adresser une demande d'éclaircissement à l'Autorité contractante	5 Avril 2018	16 Heures
Date limite pour la fourniture d'éclaircissements par l'Autorité contractante	12 Avril 2018	16 Heures
Date limite de remise des offres	19 Avril 2018	16 Heures

6. Consommables
Disponibilité et prix à confirmer
-Filtre à gasoil
-Filtre à huile
-Filtre à air interne
-Filtre à air externe
-Kit de garniture de freins AR
-Kit de garniture de freins AV
-Bras et balais d'essuie-glaces
-Autres : à la discrétion du soumissionnaire

7. Autres :
-Livraison : Brazzaville toutes taxes d'importation et de mise en circulation incluses
-Garantie : termes à confirmer (durée, kilométrage, pièces incluses)
-Maintenance : Offre technique et financière à proposer pour, au minimum, la période de garantie.

8. Calendrier de l'Appel d'Offre

9. Lieu de retrait du règlement de consultation et de dépôt des offres
Délégation de la CRF (voir Elvyne SIASSIA, département logistique) au 290 ter Batignolles ou par E-mail à

monsieur Maâzou SALEY BOUKARI, Coordinateur logistique
(log-congo.frc@croix-rouge.fr)

Fait à Brazzaville, le 28/03/2018
Maâzou SALEY BOUKARI
Coordinateur Logistique

-Galerie (Véhicule 1)
-2 roues de secours pour le lot n°1 - 1 roue de secours pour le lot n°2
-Cric + clé de roue
-Par buffle avant et protection des gardes boues arrière
-Climatisation
-Extincteur de cabine



CAHIER DE CHARGES LOT N°2 ACQUISITION D'UN CAMION DE TYPE FOURGON

1. Objet de la consultation
Achat d'un camion neuf destiné à approvisionner en intrants médicaux et produits de santé des centres de prise en charge du VIH et de la tuberculose.

2. Spécificités du marché
Marché de fournitures.

3. Spécificités du besoin
En référence à l'objet de la consultation, le camion de type fourgon doit être adapté aux spécificités des routes de Brazzaville et de Pointe Noire ainsi qu'à celles reliant ces deux villes. Il est important de prendre en compte que le véhicule pourra aussi être envoyé en toutes saisons dans les provinces. Destiné à l'approvisionnement d'intrants médicaux et de produits de santé ainsi qu'au transport de personnes (3 conducteur inclus), le véhicule doit répondre à l'ensemble des normes techniques, de pollution et sécuritaires en vigueur dans la République du Congo.

4. Fiche technique
Type :
Fourgon étanche, sans hayon à double porte

8. Calendrier de l'Appel d'Offre

	DATE	HEURE
Date limite pour adresser une demande d'éclaircissement à l'Autorité contractante	5 Avril 2018	16 Heures
Date limite pour la fourniture d'éclaircissements par l'Autorité contractante	12 Avril 2018	16 Heures
Date limite de remise des offres	19 Avril 2018	16 Heures

6. Consommables
Disponibilité et prix à confirmer
-Filtre à gasoil
-Filtre à huile
-Filtre à air interne
-Filtre à air externe
-Kit de garniture de freins AR
-Kit de garniture de freins AV
-Bras et balais d'essuie-glaces
-Autres : à la discrétion du soumissionnaire

7. Autres :
-Livraison : Brazzaville avec les 2 options HT, HD et TTC
-Garantie : termes à confirmer (durée, kilométrage, pièces incluses)
-Maintenance : Offre technique et financière à proposer pour, au minimum, la période de garantie.

9. Lieu de retrait du règlement de consultation et de dépôt des offres
Délégation de la CRF (voir Elvyne SIASSIA, département logistique) au 290 ter Batignolles ou par E-mail à monsieur Maâzou SALEY BOUKARI, Coordinateur logistique (log-congo.frc@croix-rouge.fr)

Fait à Brazzaville, le 28/03/2018
Maâzou SALEY BOUKARI
Coordinateur Logistique

battantes ou rideau coulissant - condamnable (clé ou cadenas)
Conduite à droite - Volant à gauche
Capacités :
Charge Utile : De 9 à 12 tonnes
Volume utile : Minimum 30 m3
Passagers : 2 (+ conducteur)

5. Équipements requis
-Triangle de Pré-signalisation
-Avertisseur de recul
-Système d'amarrage pour remorquage
-Roue de secours + Cric + clé de roue



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du Lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



PROGRAMME RELATIF DES OBSÈQUES DU CAPITAINE LIBENGA RAYMOND

En date du samedi 31 Mars 2018
au cimetière Privé "Bouka"

8h : levée du corps à la morgue
9h : Recueillement au domicile familial sis au quartier Kahounga, Arrêt garage référence le commissariat le bled sur la route Moukondo-Kombo
13h : Départ pour le cimetière privé Bouka
14h : retour et fin de la cérémonie



IN MEMORIAM

27 Mars 2017- 27 mars 2018
Voici déjà une année jour pour jour, que le Seigneur a arraché à notre affection, un époux, un père, un oncle, un frère, un ami, monsieur Mombo Edimo Jean. En ce jour triste anniversaire, les enfants Mombo et famille prient tous ceux l'on connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.
Papa, je ne t'oublierai jamais
Cher papa tes souvenirs resterons gravés en nous.



56^e JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTREDes intellectuels débattent du rôle du 6^e art en Afrique

A l'occasion de la célébration de l'événement, le 27 mars, le Pr Dominique Ngoie Ngalla a animé, à l'Institut français du Congo de Brazzaville, une conférence-débat sur le thème « Le théâtre africain : enjeux et perspectives ».



Dominique Ngoie Ngalla et Matondo Kubu Turé pendant la conférence-débat (Adiac)

Moment d'échanges entre les amoureux du sixième art, la conférence a porté sur la place qu'occupe le théâtre africain et ses perspectives. Evoquant les débuts de ce théâtre, Dominique Ngoie Ngalla a dit que celui-ci était avant tout lié à la nature de l'homme africain, avant qu'il ne subisse aujourd'hui

mal et il restitue la nature de l'humanité », a déclaré le Pr Dominique Ngoie Ngalla.

Chaque pays, a-t-il ajouté, a un théâtre propre à lui et le théâtre contribue d'une manière ou d'une autre au développement culturel de l'environnement humain. Selon lui, le théâtre parle à l'homme

caïns, congolais en particulier, doivent mettre le théâtre au centre de la vie sociale, parce qu'il est un outil du développement durable. Vers les années 1970, le Congo détenait le leadership du théâtre africain mais aujourd'hui c'est la honte ». Véritable atout social, le théâtre permet à l'homme de maîtriser ses passions et facilite l'intégration sociale. Parmi les instruments que l'humanité a toujours usés pour son développement, la pratique du théâtre s'avère indispensable du fait qu'elle aide l'homme à avoir une meilleure connaissance de soi, a précisé, en substance, le Pr Dominique Ngoie Ngalla.

Au cours de cette conférence, un vibrant hommage a été rendu aux pères du théâtre congolais par Matondo Kubu Ture, en l'occurrence Antoine Letembet Ambili, Tchicaya Utam'si, Patrice Lony, Sony Labou Tansi et autres.

Rude Ngoma (Stagiaire)

« Les Etats africains, congolais en particulier, doivent mettre le théâtre au centre de la vie sociale, parce qu'il est un outil du développement durable. Vers les années 1970, le Congo détenait le leadership du théâtre africain mais aujourd'hui c'est la honte ».

l'influence occidentale. Ainsi, plaidant pour le retour à l'authenticité de ce théâtre africain, il a souhaité qu'il soit véritablement le miroir de la société, autrement dit naturel. « Le théâtre englobe le bien et le

par l'homme car il plonge l'humain dans une méditation personnelle mais également collective. C'est dans ce sens que pour sa part, le metteur en scène, Alphonse Mafoua, a indiqué: « Les Etats afri-

MUSIQUE

Fanie Fayar en concert ce 31 mars

La médaillée d'or dans la discipline chanson aux 8^{es} Jeux de la Francophonie de 2017, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, est une artiste complète, danseuse, compositrice, interprète et formatrice. Elle livrera, en partenariat avec la direction de l'Institut français du Congo (IFC) et la délégation de l'Union européenne, un spectacle, le 31 mars, pour clôturer en beauté le mois de mars, dédié à la femme.



A travers son palmarès, l'artiste a su imposer sa voix à l'international, son album intitulé « Bo yamba ngai » (recevez-moi en français), qui compte huit titres, sera joué. La musique de la star est un cocktail savoureux et varié, elle chante en différentes langues

du Congo et d'ailleurs, notamment en lingala, sango, bouissi, kongo, wolof, bambara, français et anglais.

En première partie du concert qui aura lieu à l'IFC, trois jeunes femmes talentueuses, à savoir Alce Blar, Lapie et Mariusca ou-

viront la scène. Celles-ci se sont récemment produites à la Cafét' de l'IFC, à Brazzaville.

Rappelons que Fanie Fayar a livré, le 13 janvier, un concert pathétique, à l'IFC de Pointe-Noire, pour la toute première fois. Elle a débuté l'année en se produisant en lever de rideau du Grand bal de l'artiste sénégalais, Youssou Ndour, à Bercy, en France. Fanie Fayar a été également invitée en Corée du sud pour des programmations culturelles aux Jeux olympiques de Pyeongchang.

L'entrée est de 2 000 FCFA pour tout le monde et 5 000 FCFA pour les VIP.

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Sébastien Migné quitte les Diables rouges

Désormais ex-sélectionneur du onze national congolais, le technicien français a résilié son contrat, le 29 mars, pour non-respect des obligations contractuelles.

« Les conditions ne semblent plus réunies pour que je puisse continuer ma mission ici au Congo. Il est préférable de cesser notre collaboration. C'est le cœur gros que j'ai pris la décision de partir », a déclaré Sébastien Migné, dans un document intitulé "Lettre à mes joueurs et aux supporters".

Le technicien français a donc passé un an en tant que sélectionneur des Diables rouges au lieu de trois ans comme le prévoyait le contrat, signé le 17 mars 2017 à Brazzaville, avec mission principale la qualification du onze national congolais à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019 au Cameroun.

Sébastien Migné a totalisé huit matchs sur le banc de touche des Diables rouges.

Quatre défaites, trois nuls et une seule victoire récemment face à la Guinée Bissau, en match amical comptant pour la journée Fifa, le 24 mars à Paris, en France. Dans le groupe G des éliminatoires de la CAN 2019, le sélectionneur laisse le Congo à la 3^e place derrière le Zimbabwe qu'il affrontera le 7 septembre, et la République démocratique du Congo qui l'avait battu lors de la première journée (3-1). Le Liberia est dernier de ce groupe.

Le Congo est dans l'obligation de trouver un sélectionneur,

« J'espère que vous obtiendrez des grands succès. Je reste persuadé de votre qualification »,

dans les plus brefs délais, pour préparer la suite des éliminatoires de la CAN. Rien n'est perdu pour les Diables rouges, encore que la Confédération africaine de football a augmenté le nombre de participants, qui est passé de seize à vingt-quatre. « J'espère que vous obtiendrez des grands succès. Je reste persuadé de votre qualification », a indiqué Sébastien Migné, en précisant qu'il s'en va avec le sentiment d'avoir modestement contribué à jeter les bases futures du onze national congolais.

Rominique Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Le duel Patronage-Inter club à rejouer

La rencontre entre les deux équipes, comptant pour la onzième journée, a été interrompue après trente-cinq minutes du coup d'envoi, suite à une pluie qui s'est abattue sur le stade Alphonse-Massamba-Débat, le 27 mars. Patronage menait déjà au score (3-0). Le match sera donc rejoué ce jeudi 29 mars. Si Patronage ne parvient pas à rééditer l'exploit, Inter club saisira, sans nul doute, cette occasion pour éviter la défaite qui s'annonçait très lourde. Auparavant, Cara s'est incliné (2-3) face à la Jeunesse sportive de Poto-Poto.

A Pointe-Noire, Diables noirs s'est imposé devant Nico-Nicoyé (3-0), confortant ainsi sa place à la tête du classement provisoire avec vingt-cinq points avant la fin de cette onzième journée. Par ailleurs, Saint-Michel de Ouenzé et V. Club ont fait jeu égal (1-1).

Rominique Makaya

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**(SERVICES DE CONSULTANT)****Projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé – Brazzaville, Phase 2.**

Secteur: «Transport»
 Référence de l'accord de financement : Prêt
 N°2000130014482
 N° d'Identification du Projet: P-Z1-DB0-167
 DATE: 30 mars 2018.
 AMIN°: 001-2018

La République du Congo a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé – Brazzaville, Phase 2, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes au titre de ce prêt pour financer le contrat de Consultant pour la « réalisation des études d'aménagement et de bitumage de la route Liranga – Ngangania ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations suivantes: la production des dossiers techniques d'une part, la recherche des financements, et d'autre part, la consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement et de bitumage de la route.

Le projet traverse une zone de forêts galeries sur un plateau rétréci, d'une largeur variant de 0,5 à 3 km et délimité à droite par le couloir du fleuve Oubangui et à gauche par la vaste étendue de la

vasière. Sa longueur totale est d'environ 277 km.

La délégation Générale aux Grands Travaux ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution (OE) », invite les Consultants intéressés, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Ils doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: du lundi à vendredi de 09 h à 14 h.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 17 avril 2018 à 12 heures 30 mn (heure locale) et porter expressément la mention:

«Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ketta – Djoum, Réalisation des études d'aménagement et de bitumage de la route Liranga – Ngangania»

À l'attention de: Monsieur le Ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire, des Grands Travaux,

Délégation Générale aux Grands Travaux

Coordination Technique

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,

Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya).

BP: 14 729; Tél.: (+242) 06 956 86 64; 05 386 35 32

E-mail: ceprbaddggt@yahoo.com;

batoung123@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur Technique,
Oscar OTOKA.-**

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**(SERVICES DE CONSULTANT)****Projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé – Brazzaville, Phase 2.**

Secteur: «Transport»
 Référence de l'accord de financement : Prêt
 N°2000130014482
 N° d'Identification du Projet: P-Z1-DB0-167
 DATE: 30 mars 2018.
 AMIN°: 002-2018

La République du Congo a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé – Brazzaville, Phase 2, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes au titre de ce prêt pour financer le contrat de Consultant pour la « réalisation des études d'aménagement et de bitumage de la route Epena – Impfondo – Dongou - Enyellé ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations suivantes: la production des dossiers techniques d'une part, la recherche des financements, et d'autre part, la consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement et de bitumage de la route.

Le tracé de cette route se décompose en deux tronçons dont le premier d'une longueur de 135 km, constitue l'actuelle route préfectorale RP45/46 (route Départementale N°1 suivant le Plan National des Transport). Ses origines et extrémités se situent respectivement dans les villes d'Épena et de Dongou. Il traverse dans sa majeure partie des sections inondables justifiant son

entière structure en remblai avec une emprise menacée d'extinction par le regain fulgurant de la végétation. Le deuxième tronçon Dongou – Enyellé d'une longueur de 112 km est une route en terre née de l'activité d'exploitation forestière dans la partie septentrionale du pays. Il présente un tracé résiduel provisoire, traversant une succession de forêts secondaires et tertiaires. La longueur totale de la route est d'environ 247 km.

La délégation Générale aux Grands Travaux ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution (OE) », invite les Consultants intéressés, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Ils doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: du lundi à vendredi de 09 h à 14 h.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 17 avril 2018 à 12 heures 30 mn (heure locale) et porter expressément la mention:

«Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ketta – Djoum, Réalisation des études d'aménagement et de bitumage de la route Epena – Impfondo – Dongou - Enyellé»

À l'attention de: Monsieur le Ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire, des Grands Travaux,

Délégation Générale aux Grands Travaux

Coordination Technique

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,

Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya).

BP: 14 729; Tél.: (+242) 06 956 86 64; 05 386 35 32

E-mail: ceprbaddggt@yahoo.com;

batoung123@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur Technique,
Oscar OTOKA.-**

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

Cent trente-deux affaires inscrites à l'ordre du jour

La Cour d'appel de Brazzaville a ouvert, le 29 mars, sa session d'audiences criminelles qui durera jusqu'au 25 mai. D'autres dossiers, dont l'instruction est presque terminée, s'y ajouteront.

La première session criminelle 2018 s'est ouverte sous l'égide du président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, en présence du procureur général, Michel Oniangué, et du bâtonnier de Brazzaville, André François Quenum.

Comme de coutume, la Cour d'appel a commencé par installer les dix jurés retenus. Il s'agit d'un collège d'hommes et de femmes qui joueront le rôle de jury tout au long de la session.

Dans son mot d'ouverture, le président de la Cour d'appel a rappelé à l'assistance que la justice n'est pas une arme de vengeance, mais qu'elle est faite pour rétablir la paix.

« Depuis juin 2014, la Cour d'appel de Brazzaville tenait sa dernière session criminelle. Environ quatre ans se sont écoulés, elle n'a plus jamais tenu une session criminelle. Aujourd'hui, nous tenons la première session criminelle de l'année 2018. A la différence de la dernière, celle-ci compte cent trente-deux



affaires inscrites. D'autres affaires s'ajouteront en cours de session », a indiqué Christian Oba. Dans son réquisitoire, André François Quenum a souhaité que rien que le droit soit dit tout au long de cette session pour le triomphe de la vérité. « Nous devons mettre en exergue la notion de présomption d'innocence. Au cours de cette session, disons le droit, parce qu'il est mieux de laisser un criminel en liberté que de condamner un innocent », a indiqué le bâtonnier de Brazzaville. Pour ce premier jour, la Cour d'appel devait plancher sur trois affaires mais une seule seulement

L'accusé Emilion Christian Mayassi/Photo Adiac a été examinée. Elle concerne Emillion Christian Ulrich Mayassi, un jeune garçon né en 1981, accusé d'avoir assassiné sa petite amie au couteau pour jalousie. Les audiences se poursuivront, les 3 et 4 avril, avec des affaires de droit commun portant diffamation, violation de domicile, destruction des biens immobiliers, coups et blessures volontaires ayant entraîné la perte d'un œil et d'une jambe. Cette première série d'audiences s'achèvera le 20 avril avant que la seconde ne s'ouvre avec les affaires qui seront inscrites en cours de session.

Firmin Oyé

La session criminelle s'ouvre sans les grands dossiers attendus

Non inscrites à l'ordre du jour des assises qui ont démarré le 29 mars, à Brazzaville, les affaires Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa pourraient toutefois être à l'ordre du jour.

Accusés pour atteinte, entre autres, à la sûreté de l'Etat et détention illégale d'armes de guerre, les deux candidats malheureux à la dernière élection présidentielle de 2016, détenus depuis plus d'une année, pourraient être jugés, même si leurs affaires ne sont pas affichées au tableau. Parmi des raisons évoquées, des exceptions faites par les avocats de la défense. Concernant le cas du général Jean-Marie Michel Mokoko, par exemple, l'accusé a fait un pourvoi en cassation à la Cour suprême.

Les affaires Pasteur Ntouni, Me Massengo Tiassé à l'ordre du jour

Parmi les cent trente-deux dossiers retenus à l'ouverture de cette session que préside le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, figurent les affaires ministère public et l'Etat congolais contre Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntouni et autres. Ils auront soixante dossiers au total à défendre pendant cette session prévue pour deux mois, même si les griefs ne sont pas énumérés sur le tableau. En exil depuis quelques années, Me Maurice Massengo Tiassé doit lui aussi répondre devant la justice de son pays. Le ministère public et l'Etat congolais accusent l'un des vice-présidents de la Commission nationale des droits de l'homme d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, de détention illégale d'armes et munitions de guerre, complicité d'assassinat et complicité de destruction de biens mobiliers publics et privés.

L'autre dossier inscrit est celui du journaliste Ghis Fortuné Bemba Dombé, poursuivi pour complicité d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Détenu lui aussi depuis plusieurs mois à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville pour complicité d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, Jean Stéphane Okandzé Okourou sera jugé au cours de cette session. Cette affaire implique également son frère, Elie Claver Okandzé, ex-directeur de cabinet de l'ancien commandant de la Garde républicaine, le général Nianga Mbouala Ngatsé.

Un autre dossier qui pourra attirer l'attention des Congolais est celui relatif à l'affaire Jean-Martin Mbemba et autres. Le président de la Commission nationale des droits de l'homme, ancien ministre de la Justice et de la Fonction publique, en exil en France, est poursuivi pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, complicité de détention illégale d'armes et munitions de guerre. Quant aux autres affaires, elles concernent les cas de viol, vol, assassinat, meurtre.

Parfait Wilfried Douniama

COLLECTE DE SANG

Le Centre national de transfusion sanguine se déploie sur les places publiques

Une opération de don de sang, initiée dans des endroits publics, administrations et entreprises depuis le 29 mars à Brazzaville, se poursuivra jusqu'à la fin de ce mois.

Plusieurs lieux ont été retenus pour la circonstance par le Centre national de transfusion sanguine, afin d'approvisionner les hôpitaux de la capitale en produits sanguins. Chef de service technique au centre interdépartemental de transfusion sanguine, Maurice Yoka a indiqué : « Cette opération sera effectuée dans plusieurs entreprises et pour ce jour, nous sommes à Casino avant de nous rendre à l'Agence

« Tout citoyen devrait faire ce geste »

de régulation des postes et des communications électroniques. Vendredi 30 mars, nous irons au marché Total, à Bacongo (deuxième arrondissement de Brazzaville), afin de permettre aux Brazzavillois de participer massivement à cette campagne ».

Les initiateurs de cette opération ont précisé qu'« il n'existe pas de produits capables de se substituer au sang humain ». Aussi ont-ils invité la population à participer, de façon volontaire, au don de sang, indispensable pour sauver des vies humaines. Un appel qui a été entendu par Princia qui, venue faire ses courses au Casino, s'est prêtée à l'exercice pour la première fois. « Tout citoyen devrait faire ce geste », a-t-elle déclaré, après avoir fait don de son sang, aux côtés de plusieurs autres personnes qui ont envahi le hall du supermarché grand fleuve Casino ce 29 mars, en vue de réaliser ce geste humanitaire et salutaire.

P.W.D. et Rude Ngoma (stagiaire)

AUDIOVISUEL

La RDC amorce la restitution des fréquences dues au Congo

Quelques quatre fréquences appartenant au Congo viennent d'être restituées par son voisin, dans le cadre d'un accord entre les deux pays visant une meilleure gestion de ces ressources rares.

L'information a été donnée par le ministre de la Communication et des médias, Thierry Mougalla, qui s'exprimait récemment lors d'un entretien sur la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

« Depuis quelques jours, via le régulateur, nous sommes informés que la RDC vient de nous restituer quatre fréquences. Nous pouvons déjà résoudre les problèmes liés aux fréquences analogiques et numériques, et mener à bien nos projets comme l'installation de nos chaînes numériques », a déclaré Thierry Mougalla. « Depuis plus de vingt ans, les ministres successifs de la Communication et des télécommunications ainsi que les régulateurs des médias et télécoms cherchent à récupérer ces fréquences. Pour la première fois, nous avons eu une avancée », s'est félicité le ministre.

La restitution des quatre fréquences amorce l'engagement pris par les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) de rétablir la répartition, tel qu'agencé par l'Union inter-

nationale des télécommunications. D'autres fréquences appartenant au Congo, encore sous la tenaille des médias de la RDC, vont être restituées dans les prochains jours, estime Thierry Mougalla.

Pour le ministre, les fréquences analogiques rétablies, qui ont, par ailleurs, vocation à être utilisées dans le cadre du dividende numérique, vont être remises aux opérateurs télécoms et fournisseurs d'accès « pour leur permettre de développer des services pour lesquels ils ont du mal à amplifier avec le peu de fréquences analogiques dont ils disposent ». C'est par exemple, la télévision sur IP, le GPS, souligne Thierry Mougalla.

En novembre dernier, lors des Journées des nouvelles technologies de l'information et de la communication, organisées à Brazzaville par BPO, Thierry Mougalla et son homologue de la RDC, Lambert Mende Omalanga, avaient pris l'option, au cours d'une table ronde, de repartir de façon équitable le spectre des fréquences entre les deux pays.

« Je suis venu inviter le ministre Thierry Mougalla, pour que nous puissions clôturer ce dossier sur la gestion des fréquences. Ce qui est dû à la République du Congo doit revenir au Congo, et ce qui

appartient à la RDC restera à la RDC. Avec le numérique, il sera possible de satisfaire les deux parties sans gêner l'autre », avait martelé Lambert Mende Omalanga.

Une mission de travail avait été organisée par la suite à Kinshasa en décembre, au cours de laquelle les deux parties ont signé un protocole d'accord de restitution des fréquences par étape.

Depuis plus de vingt ans, la RDC a saisi, de manière illégale, les fréquences analogiques du Congo, expliquant ainsi plusieurs paradoxes. Leur restitution constitue un soulagement, à l'heure où le Congo amorce le déploiement de sa TNT et d'autres projets audiovisuels et de télécommunications.

Le spectre des fréquences est l'épine dorsale d'une large gamme d'activités dans des secteurs tels que les télécommunications, la radiodiffusion, les transports, la recherche et le développement.

Avec le développement de ces technologies et leurs implications dans la croissance économique du pays ainsi que leur rareté, leur importance dans la vie de tous les jours est de plus en plus grandissante. Il est donc nécessaire de prévoir une gestion rationnelle de cette ressource rare.

Quentin Loubou

CLÔTURE DU MOIS DE LA FEMME

Germaine Ololo et Berlea Bilem prestent au Continental

La comédienne et la chanteuse vont mettre en exergue leur talent, ce 30 mars en soirée, à l'espace culturel situé à Mpaka, dans le 6e arrondissement Ngoyo, dans la ville océane.

Si une bonne partie du public va découvrir pour la première fois la chanteuse Berlea Bilem, ce ne sera pas le cas pour la comédienne Germaine Ololo qui est sur les tréteaux depuis près de vingt ans. Le conte et le théâtre sont ses disciplines de prédilection sans oublier ses apparitions momentanées au cinéma.

Quant à Berlea Bilem, 20 ans révolus, elle a commencé à chanter à 6 ans, encouragée par ses parents. Formée dans une chorale protestante, la chanteuse s'est lancée dans une carrière solo à 17 ans. En 2011, elle a sorti son premier album. Par la chanson, elle ne cesse d'éduquer le monde et de prodiguer des conseils sur la protection de l'environnement.

Hervé Brice Mampouya



Germaine Ololo & Berlea Bilem
Vendredi 30 Mars 2018
Espace Culturel le Continental
1500+Conso/17Heure

+242 04 460 61 74

Mpaka: av de l'indépendance,
arrêt la babinette en face de Charden Farell

Espace Culturel le Continental espacecontinental@gmail.com

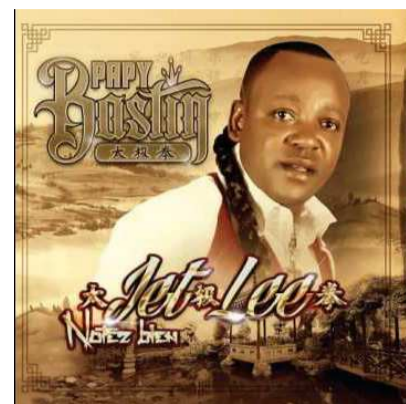
MUSIQUE

Papy Bastin se produit au night-club Itoro

Après Brazzaville où il a séjourné pendant quelque temps, l'artiste musicien est de retour sur les terres Mâ Loango pour un show, le 31 mars.

Au vu du succès enregistré lors de ses concerts l'an dernier, Papy Bastin a décidé de se produire une fois de plus à Pointe-Noire. Une bonne nouvelle pour ses fans qui attendaient de le voir monter de nouveau sur scène. Artiste aux multiples talents, Papy Bastin est connu pour sa voix mélodieuse et romantique. Il va proposer, pour le bonheur de ses fans, un show spectaculaire en revisitant sans nul doute son répertoire ayant des plus grands hits, parmi lesquels « Je suis malade », « Fais-moi bisou », « Bébé », « Téléma » et bien d'autres.

Alors que son dernier album est sorti il y a plus de deux ans, Papy Bastin continue à multiplier les éloges et les concerts.



Entre rumba et ndombolo, le chanteur délivre ses textes crus et directes sur le mariage, l'amour, etc. L'ancien sociétaire du groupe Extra musica va défendre samedi ses morceaux sur la scène du night-club Itoro. À chaque événement, Papy Bastin réserve au public son lot d'émotions, de surprises et d'imprévus. C'est ce qui fait le charme de ses concerts exceptionnels. Il a promis de donner une saveur particulière à cette soirée.

Hugues Prosper Mabonzo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MOTS FLÉCHÉS N°160

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ELLES PRIENT ALLAH FAUVES	▼	RAPACES DIURNES UN CARACTÈRE GREC	▼	ARBUSTES DES HAIES POUR UN OPPOSANT	▼	ORGANISME EUROPÉEN INSECTICIDE	▼	COUVRIR LE CORPS ARME DE ROLAND ÉLASTIQUE	▼	PRÉNOM FÉMININ TOMBEAU SOUS LE SOLEIL	▼	IL AURA DES GALONS
▼		▼		▼		▼		▼		▼		▼
SECRETARE	▶											
GROUPE MUSICAL	▶											
▼								FAIRE SON NID EN ALTITUDE PITON ROCHEUX				
TROUBLE AFFECTIF	▶	IL SE BOIT À L'HONNEUR CEINTURE				LIVRE SACRÉ DES MUSULMANS						ANCIEN IMPÔT
▼		▼		TEL UN TISSU NON TRAITÉ DIMINUER				TYPE DE NANA				▼
PAYSAGES CÔTIERS DU FINISTÈRE MARIERA	▶					BOÎTE DE RANGEMENT LA BELLE SAISON						CHASSES L'ODEUR DE RENFERMÉ
▼						CELA ÉVITE UNE LONGUE LITANIE		DEGRÉ DE JUDOKA DEVANT LES AUTRES				▼
DEvenu BANAL À FORCE DE REDITES	▶	IMPROVISATION EN JAZZ MOT D'AJOUT						CRIS DE MÉCONTENTEMENT BEAUCOUP				
▼				BON ENDROIT OU BÂTIR		GRANDE ÉCOLE ANGLAISE PAS AMATEURS				DES ÉPÉES		HARNACHEE
FIRME PÉTRIÈRE	▶	EN EXCÈS SUBIR DES CONSÉQUENCES						FINAUDES				▼
▼		BORDURE DE TISSU DURILLONS								ENTRE LE SUD ET L'EST		▼
PRIS DE PASSION	▶					CHIFFRE IMPAIR CE SONT DES PARESSEUX						JOUR DE REPOS
OBLIGATION DE TRAVAIL	▶											▼
▼				GARDIEN DE L'ÉTHIQUE À LA TÉLÉVISION				INITIALES DEVANT LE CHRIST		SPECIALISTE DES AFFECTIONS DE LA GORGE		▼
PRENDRAI LA ROUTE	▶											
GYMNASTIQUE SPORTIVE	▶					BESTIOLE						
▼				MAUVAIS CHEVAL						BONNE DAME		

SUDOKU N°160

> FACILE

1	3		6	4				
	4			3			9	
			5	8	1		4	
	8	7	9		6	5		
6			7					2
	5	3		8	9	7		
9		8	5	6				
	1			2			6	
			1	4		8	5	

> MOYEN

5		3	9	2		1		
1	9			8		7	5	
7								6
9	5	6	7		8			
			2		1	8	6	9
4								5
	3	8		1			4	7
		5	7	9	6			8

> DIFFICILE

9		6	2		5			
	4				8	5		
	2	5	1					9
		3					9	2
4	9						5	1
2	7				8			
5					3	2	1	
		4	7				3	
			5	1	4		8	

MOTS CROISÉS N°160

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

> HORIZONTALEMENT

1. Il est très accroché à son Rocher. - 2. Qui concerne les bêtes. Appris par cœur. - 3. Estomac de ruminant. Titre déposé en 1917. - 4. Ça amène la suite. Beau brun. - 5. Elle est partagée pendant l'office. Particule noble. - 6. Désinence verbale. Clamera haut et fort (s'). - 7. Un punch qui n'a rien de créole. C'est-à-dire. Étendue de pierres. - 8. Arrose Munich. Piqué de par en par. - 9. Des individus. Liquide en fût. - 10. Celui de Gibraltar sépare Europe et Afrique. Héritages du passé.

> VERTICALEMENT

A. Étape intermédiaire pour qui projette de rouler carrosse. - B. Elle aimerait bien avoir la paix. Frère d'Électre. - C. Qui ne connaît sa Maison carrée ? Portion du gâteau. - D. (Qu'il) diffuse sur les ondes. Rame en capitale. - E. Dialecte chinois. Et pas ailleurs. Bas de carte. - F. Pacino intime. Spécialité basque. - G. Port de l'Hérault. Cardinal de Metz. - H. Qui n'en croit pas ses yeux. - I. Adeptes du service public. Distingué. - J. Elle vient du Perche. Ils servent aux gymnastes.

MOTS À MOTS N°160

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① GRES + AILE =
 ② RAGE + TEST =
 ③ OCRE + NERF =

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°159

M	G	G	H	A	Z						
H	A	M	E	A	C	C	R	O	C		
C	O	N	S	E	R	V	A	T	I	O	N
C	A	R	A	C	T	E	R	I	E	L	N
R	E	S	E	R	V	E	S	L	A		
B	O	A	N	E	E	S	A	O	U	L	
N	U	I	S	E	T	I	E	N	N	E	
X	I	D	I	T	S	E	R	S	E	S	
D	I	O	R	E	R	E	E				
G	E	R	O	N	I	M	O	E	S	S	E
P	A	T	B	A	L	I	S	A	L		
C	A	P	I	T	U	L	E	R	U	S	A
N	I	E	E	I	O	P	T	E	R		
N	O	E	T	R	E	M	I	E	R	G	
U	R	B	A	I	N	S	U	C	A	I	
M	I	S	E	A	S	P	E	A	C	E	

MOTS CROISÉS N°159

I	N	O	B	S	E	R	V	E	E
N	O	N	R	E	T	O	U	R	
I	N	I	V	D	E	O	N		
T	E	S	S	E	R	E	T	U	
I	A	S	O	U	M	I	S		
A	G	I	T	U	R	E	S		
L	A	G	O	N	S	T	E	E	
I	T	O	U	S	U	R	E	T	
S	E	N	T	I	E	S	A		
E	S	E	R	S	E	S	I		

SUDOKU N°159

1	7	5	3	4	9	2	6	8
9	3	6	2	8	1	5	4	7
8	2	4	6	7	5	1	3	9
7	6	9	5	2	4	8	1	3
2	4	1	8	3	6	9	7	5
5	8	3	1	9	7	6	2	4
6	1	7	9	5	3	4	8	2
4	5	8	7	1	2	3	9	6
3	9	2	4	6	8	7	5	1

4	3	5	7	6	8	9	1	2
9	8	1	5	3	2	6	7	4
7	2	6	1	4	9	3	5	8
5	4	2	9	1	7	8	6	3
8	1	7	3	2	6	4	9	5
3	6	9	4	8	5	1	2	7
1	5	8	6	7	4	2	3	9
6	7	4	2	9	3	5	8	1
2	9	3	8	5	1	7	4	6

1	2	3	8	5	7	4	6	9
5	8	7	4	6	9	2	3	1
9	4	6	3	1	2	7	8	5
8	9	1	5	4	6	3	7	2
2	3	4	7	8	1	9	5	6
6	7	5	2	9	3	8	1	4
7	6	2	1	3	4	5	9	8
3	5	9	6	2	8	1	4	7
4	1	8	9	7	5	6	2	3

MOTS À MOTS N°159

1/ MAUGRÉER - 2/ PÉTARADE - 3/ TRAGÉDIE.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE I

L'AC Léopards garde le contact avec le leader

Les Fauves du Niari ont gagné la bataille mentale qui leur a permis de venir à bout de l'AS Otoho (1-0), le 28 mars à Madingou, en clôture de la 11^e journée. Ils consolident ainsi leur place de dauphins (vingt-trois points), à deux unités du leader Diables noirs.

Dans le très attendu Léopards-AS Otoho, au cours duquel les occasions franches se comptaient du bout des doigts, le club de Dolisie a fait l'essentiel en très peu de temps. Le coup de grâce est venu à la 16^e mn, après un ballon perdu au milieu du terrain par Garcia Nkouka, le numéro 6 de l'AS Otoho. Hermann Lakolo, à la récupération, décale Kikasa Wamba, dont la passe en profondeur en première intention a fait le bonheur de Deldy Goyi. Le joueur de l'AC Léopards, pourtant bien surveillé, réussit à pivoter pour surprendre Wolfrigon Mongondza, sur le deuxième tir cadré des Fauves (1-0). Ensuite, les Léopards de Dolisie sont passés en mode gestion.

Une tactique que les joueurs ont récitée à la perfection, puisqu'ils n'ont, en aucun moment, été mis en difficulté. Le but de Deldy Goyi qui vaut de l'or permet ainsi aux Fauves du Niari de signer leur première victoire de la saison dans un grand derby, après avoir perdu en février dans les mêmes installations, face au Club athlétique renaissance aiglons. Il leur permet également de distancer désormais de quatre unités l'AS Otoho (dix-neuf points). « Il faut féliciter les



Duel entre Arouna et Mongondza/Adiac

enfants, parce qu'ils ont respecté les consignes. Nous savions bien que c'était un match qui devrait se jouer sur le mental, au moment où il opposait les deux grandes équipes du Congo. Nous avons marqué un but et nous

avons su gérer le match. A la mi-temps, l'AS Otoho a essayé de réagir, mais nous avons bloqué tous les compartiments », a commenté Pierre Mouzita, le coach ad-

joint de l'AC Léopards. C'est la deuxième défaite de la saison de cette équipe après le 1-3 face aux Diables noirs à Brazzaville. L'AS Otoho doit revoir la copie afin d'aborder les autres rencontres dans les bonnes dispositions.

« Nous sommes rentrés timidement dans le match et cela nous a coûté un but. En première mi-temps, nous avons manqué de vigilance sur le but de Léopards, ensuite

nous avons manqué de combativité. Vous savez, des matches contre des grandes équipes comme Léopards, ça se joue au mental. Nous n'avons pas su préparer les bonnes actions au bon moment. Je pense que si vous jouez de la sorte, c'est

difficile de gagner. C'est à nous de travailler encore en vue de préparer la prochaine journée », a reconnu Alou Badara Diallo, l'entraîneur principal de l'AS Otoho.

Cette formation reste toutefois sous pression de l'Etoile du Congo, qui a brillamment étrié le Tongo football club (4-0), améliorant son compteur à dix-huit points, soit un de moins que l'AS Otoho. Sa plus sérieuse rivale, l'équipe des Diables noirs, a gardé son fauteuil de leader en allant s'imposer devant Nico-Nicoyé à Pointe-Noire (3-0).

Le match des Léopards du 8 avril, à Madingou, déterminera peut-être le vrai leader. « Nous prenons match par match, en ce moment nous nous concentrons sur celui qui nous opposera à Patronage et celle contre les Diables noirs viendra après. Diables noirs est parmi les meilleurs clubs du Congo, mais je crois que ce jour-là, il y aura un grand match ici à Madingou », a souhaité Pierre Mouzita.

Les autres rencontres de la journée ont vu La Mancha s'imposer devant La Jeunesse sportive de Talangai (2-1). Le Club athlétique renaissance aiglons s'est incliné (2-3) face à Jeunesse sportive de Poto-Poto. V Club et Saint-Michel de Ouenzé ont fait jeu égal (1-1), puis l'AS Cheminots a battu le FC Kondzo (2-1).

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : l'Ok Jazz

Le studio Loningisa de Papadimitriou est à l'origine de la naissance de l'orchestre Ok Jazz. Son histoire, faute d'avoir été consignée du vivant des acteurs, est trouble et controversée. Un fait est constant. L'Ok Jazz est, au départ, un groupe d'enregistrement du studio Loningisa, sans nom. Dès cette époque, de nombreux Brazzavillois participent aux enregistrements de ce groupe : Lamontha, Diaboua Lièvre, qui servira de précepteur à Bosuma Nicolas Dessoïn, ancien guitariste, Nino Malapet, Liberlin de Shoriba Diop, Jean-Serge Essous, Loubelo Delalune, autant dire, du beau monde. L'histoire de l'Ok Jazz, comme dit plus haut, est une véritable nébuleuse. Au début, il y a le studio et les éditions Loningisa du Grec Papadimitriou.

Les musiciens de Loningisa décident de se produire en public, clandestinement, puis avec l'aval de Papadimitriou. À ce moment là, le groupe se compose de : Luambo à la guitare solo, et au chant, Essous Jean-Serge, à la clarinette, Loubelo Delalune à la guitare rythmique, Roitelet Moniana à la contrebasse, Lando Rossignol au chant, Diaboua Lièvre à la flûte, Dessoïn, Liberlin de Shoriba Diop, Pandi et Lamontha batteurs de tamtam. Ils

s'installent dans un bar, dénommé Ok Bar, appartenant à Germain Gaston qui leur fournit l'équipement musical. Cassien. Pendant longtemps, ce bar avait été attribué à un certain Oscar Kashama qui n'a jamais existé.

Le nom Ok Jazz, en référence au célèbre cabaret Ok Bar est adopté, pour les besoins de la cause, lors de la signature du contrat avec le Chemin de fer Matadi-Léo, pour un concert. En avril mai 1956, Jean-Serge Essous est désigné pour signer le contrat au nom de l'orchestre. Il endosse ainsi le titre de chef d'orchestre de l'Ok jazz, le premier dans l'ordre chronologique. Mais, à l'instigation de Bowane, Essous accompagné de Rossignol et Pandi rejoignent, à la sauvette, la maison Esengo de Dino Antonopoulos, en création, tout en étant encore sociétaires des éditions Loningisa. Ils sont appuyés par Maproco et Alphonse Epayo.

Le départ du chanteur Rossignol Lando est comblé par Vicky Longomba, qui, depuis le début, accompagne ses amis lors des enregistrements chez Loningisa; Edo Ganga, autre appelé à la rescousse, adoube Célestin Kouka, transfuge de l'orchestre brazzavillois Negro Jazz disloqué à Léopoldville. Dès lors, l'Ok Jazz se compose de :

Franco Luambo, Vicky Longomba, Edo Ganga, Célestin Kouka, Brazzos Moando, Isaac Musekiwa, Delalune Loubelo et Dessoïn Bosuma. « Baila », le premier chacha de la musique congolaise moderne, enregistré fin 1956, sort en début d'année 1957. Il casse la baraque. L'Ok Jazz en subit le contrecoup. Franco et ses collègues se fixent à Brazzaville sous la houlette de Macedo et Faignond. Ils y préparent la riposte. « Babomi mboka » et d'autres titres en constituent les boulets. En raison du succès du répertoire mis sur le marché, Franco obtient de Basile Papadimitriou son premier scooter de marque Vespa. Brazzos intègre l'orchestre de Franco en 1957. L'Ok Jazz est au sommet de son art et tient la dragée haute aux autres orchestres kinoïses : African jazz, Rock'A Mambo, appartenant à la même écurie Esengo. Ils sortent parfois des disques sous la dénomination Rock' Africa. En 1959, après le départ de Musekiwa, Edo Ganga, Célestin Kouka et Loubelo Delalune repartent à Brazzaville fonder l'orchestre Bantous avec Pandi, Essous, Dignos et Dicky Baroza. Luambo recrute de nouveaux musiciens : Mulamba Joseph dit Mujos au chant et Tshamala Pico à la guitare basse.

En 1960, Vicky et Brazzos rejoignent

l'African Jazz qui doit se rendre à Bruxelles pour agrémenter les manifestations d'environnement de la Table Ronde, prélude à l'indépendance du Congo-Belge. Franco, consulté à cet effet, avait décliné l'offre de Joseph Kabasele. Dans la foulée, Jean Munsu Kwamy et Dihunga Djeskin (chanteurs) sont enrôlés dans l'Ok Jazz, de même que Léon Bombolo dit Bholen à la guitare et Simon Moke aux maracas. En 1961, grâce à l'intervention de Justin Bomboko, ministre à l'époque, Franco et Vicky se réconcilient. C'est cette année-là que Simaro rejoint l'Ok Jazz, alors composé de : Franco (guitare), Vicky (chant), Isaac Musekiwa (saxo), Albino (saxo et trompette), Dessoïn (tumbas), Moke Simon (maracas), etc. Il vient de l'orchestre Kongo Jazz, après un passage dans Micra Jazz et Conga Jazz de Dewayon. Guitariste, Simaro est aussi un bon compositeur, malheureusement contrarié par les personnalités de Franco, guitariste, auteur-compositeur et chanteur ; Mujos, magnifique chanteur et auteur-compositeur de grand talent, de même que Munsu Kwamy. Il lui faudra du temps pour s'installer au firmament des créateurs emblématiques de la musique congolaise moderne. Les Héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu